Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

On demande un dictateur agricole

Les autorités de tous les pays sont d'accord pour reconnaître la diminution considérable des approvisionnements de toutes sortes et prédire la famine plus ou moins imminente, si l'on ne parvient pas à améliorer la situation assez rapidement. Notre récolte de l'année semble, en fin de compte, moins mauvaise qu'on ne craignait tout d'abord, mais elle est loin de répondre aux pressants besoins du moment. L'échéance fatale n'en sera donc guère retardée, à moins que des mesures énergiques et vraiment efficaces ne soient enfin prises pour conjurer le fléau

Le problème est de ceux qui doivent attirer au premier chef l'attention des gouvernements. Qu'a fait l'administration Borden pour apporter sa quote-part à sa solution? Elle a prodigué ses avis et ses exhortations à nos fermiers, les pressant de produire et de produire encore dans l'intérêt de la cause alliée. Toute une armée de bureaucrates a été mobilisée et des sommes formidables ont été dépensées pour prêcher cette croisade nouvelle. Mais ces proclamations bruyantes et toute cette littérature plus ou moins creuse mises à part, qu'a-t-il été fait réellement dans le domaine pratique, pour intensifier la production agricole ?

Le cultivateur n'a nullement besoin d'être ainsi harcelé de bons conseils pour accomplir sa tâche quotidienne. Moins d'exhortations et un peu d'assistance matérielle donnerait de meilleurs résultats. En fait, depuis trois ans, le classe agricole a fourni un effort considérable. Mais dans la situation actuelle, l'action individuelle seule est impuissante à accomplir les grandes choses qui doivent écarter le péril dont nous sommes menacés: elle a besoin d'être puissamment secondée par les pouvoirs publics.

Cette inaction du gouvernement canadien, une revue de l'Ontario n'hésite pas à la qualifier de "crime agricole". Le *Farmers' Magazine*—c'est de lui qu'il s'agit—n'est pas un organe politique et le vigoureux article que son directeur consacre à cette question en revêt une portée significative. L'auteur demande pour le pays la direction agricole qui lui a manqué jusqu'ici. Les obstacles qui s'opposent à une production illimitée ne peuvent être surmontés, d'après lui, que par une intervention directe de l'Etat. Ce qu'il nous faut à l'heure actuelle, c'est un homme énergique et compétent, investi de pouvoirs illimités qui lui confèrent en quelque sorte la dictature de nos ressources agricoles.

Le Canada est un pays essentiellement agricole, il faut bien le répéter sans cesse puisqu'on paraît s'obstiner à ne pas vouloir s'en souvenir. C'est par ses immenses capacités agricoles qu'il peut servir la cause des Alliés dans la grande lutte engagée.

Nos gouvernants ont jugé très sage de nous doter d'un contrôleur de vivres, un certain M. Hanna, qui vient nous dire pathétiquement chaque matin: "Braves Canadiens! ne mangez pas de ceci, ne mangez pas de cela: réservez-le pour cette pauvre Angleterre qui en a un si pressant besoin. Allons, chers compatriotes, un bon mouvement: serrez-vous encore d'un cran pour le salut de l'Empire!" Ces exhortations désintéressées dénotent les bonnes intentions de leur auteur, mais il est permis de se demander si, au point de vue des résultats, elles ne sont pas un pur enfantillage. Au lieu de nous imposer des privations, ne serait-il pas mieux de nous laisser manger à notre guise et de porter jusqu'à son extrême limite notre puissance de production? Nous avons dans l'Ouest d'immenses étendues de terre encore incultes qui pourraient être aisément transformées en champs de blé. L'initiative privée, avec ses ressources limitées, ne peut faire du défrichement que sur une faible échelle: mais que n'accomplirait pas une vaste organisation nationale bien conduite qui aurait à sa disposition tout le matériel et tout le personnel requis pour pousser vigoureusement l'entreprise ?

En Angleterre et en France, on n'a pas hésité à révolutionner les anciennes méthodes de culture afin de maintenir la production agricole menacée par l'état de guerre: on s'est procuré des tracteurs et des machines perfectionnées qui ont remédié avec avantage à la pénurie d'hommes et d'animaux. Ce qui a été fait là-bas, nous pourrions le répéter ici avec beaucoup plus de facilité. Le tracteur agricole est devenu d'un usage courant dans l'Ouest: il faudrait le généraliser encore et faire en sorte que tous les tracteurs disponibles soient occupés à tirer des charrues pour préparer la prochaine récolte.

Dans certaines régions, notamment le nord de la Saskatchewan et de l'Alberta, le bois qui recouvre le terrain est un obstacle à la mise en culture rapide. La plupart des colons nouvellement établis n'ont pas les moyens d'entreprendre ce travail coûteux et la mise en valeur de leur terre en est retardée d'autant. Là encore une organisation disposant du capital et du personnel voulus ferait œuvre vraiment utile et rémunératrice.

L'homme capable de mener à bien ce vaste projet n'est certainement pas introuvable chez nous; mais le gouvernement, jusqu'ici, ne s'est guère montré disposé à entrer dans les vues sensées du *Farmers' Magazine*. Peut-on espérer qu'il va revenir subitement à des idées plus saines?... M. Borden est bien occupé à faire envoyer nos jeunes Canadiens se battre outre-mer, il lui reste peu de loisirs pour songer à la mobilisation agricole du pays. Ce serait pourtant le seul moyen d'alléger notre écrasante dette de guerre. Mais de quel poids peut bien être cette considération auprès de ministres qui se sont déclarés prêts à mettre le Canada en banqueroute, s'il le fallait, pour sauver l'Empire ?...

SIMPLES NOTES

Le gouvernement a fixé au lundi 8 octobre la célébration du jour d'actions de grâces.

* * *

Il est pratiquement décidé que le sacre de Mgr Bunoz, vicaire apostolique du Yukon, aura lieu à l'église du Saint-Rosaire, à Vancouver le 18 octobre. Mgr Casey sera le prélat consécrateur.

* * *

D'après les chiffres officiels fournis par le gouvernement, c'est à Régina que le coût de la vie serait le plus élevé au Canada. Ceci serait dû en partie aux loyers qui sont très élevés.

* * *

La loi électorale du temps de guerre qui vient d'être votée par la Chambre supprime douze cents noms sur la liste électorale de Kitchener, Ont. (autrefois Berlin). Combien n'en supprimera-t-elle pas dans certains comtés de l'Ouest, celui de Humboldt, par exemple!

* * *

Les sénateurs Béique et Dandurand émettent des doutes sur la validité constitutionnelle de la "loi des électeurs militaires". La Constitution base la représentation sur le nombre fixe de 65 comtés pour la province de Québec et cette loi, comme aussi celle des "élections en temps de guerre", déroge manifestement à ce principe. Encore un accroc à cette pauvre Constitution.

* * *

Un avocat de Vancouver, M. Donald Downie, qui à diverses reprises a pris la défense des Canadiens Français, s'est vu pour ce fait expulser de l'association des vétérans de l'invasion fénienne. M. Downie a droit à tout notre respect et il doit s'estimer heureux de ne plus avoir quoi que ce soit de commun avec de telles gens.

* * *

Les prêtres et les religieux sont menacés d'expulsion au Mexique. Le Vatican demande au gouvernement américain et au gouvernement britannique de s'employer à conjurer le malheur. Le feront-ils? Surtout le gouvernement de Wilson qui est en grande partie responsable de cet état de choses!

* * *

Le gouvernement a fait imprimer plus de deux millions de formules d'exemptions qui seront prochainement distribuées aux bureaux de postes.

* * *

Le Globe se demande si c'est seulement par coïncidence que le nouveau bill de franchise atteint surtout l'Ouest qui est unanimement libéral ?

* *

Sifton se fait mettre sous le nez de curieuses révélations concernant son attitude sur la conscription. M. Power, de Québec Ouest dit que le 7 juin, Sifton était encore pour Laurier et contre la conscription et qu'il lui avait proposé de faire publier une entrevue en ce sens; deux jours après il avait changé d'idée et devenait le flamboyant patriotard que l'on sait.

* * *

Les greffiers nommés pour appliquer la conscription en Saskatchewan sont A. L. Haining, organisateur conservateur de Saskatoon et E. R. Chapman, organisateur conservateur de Winnipeg. Tous deux retirent déjà un salaire de $250 par mois comme directeurs du Service National.

Ce serait plus commode!

Un certain George Young, de la Société Biblique de Victoria, est venu donner une double conférence illustrée, dimanche dernier à Prince-Albert, sur des sujets plus ou moins apocalyptiques.

D'après le compte rendu du journal anglais local, il s'est surtout appliqué à nier l'existence de l'enfer et à remplacer le ciel par le *millenium*. C'est sa façon d'interpréter la Bible. Il parle de la mort, punition du péché, mais il se garde bien de souffler mot du "*feu éternel*", terme que Notre-Seigneur emploie pour indiquer la punition des méchants.

Il y a un enfer pour ceux qui meurent en état de péché mortel et c'est autre chose que l'inconscience du tombeau: M. Young n'y peut rien changer et personne autre non plus. Naturellement ça ferait beaucoup mieux l'affaire des libres penseurs qu'il n'y en ait pas et que les crimes restent impunis.

"The wish is father to the thought", comme on dit en anglais. C'est pourquoi le libre examen trouve ce qu'il veut dans la Bible. C'est d'ailleurs depuis le commencement du monde que le "père du mensonge" s'applique à tromper l'humanité. Il y réussit fort bien dès lors que l'on se détache du magistère de l'Eglise que Notre-Seigneur a précisément établie pour conduire l'homme vers sa destinée éternelle. En garde donc contre les fausses doctrines qui pullulent partout.

Les cas d'exemption qu'on pourra faire valoir

Les cas d'exemption qui pourront être invoqués, d'après la loi du service militaire, sont au nombre de huit:

1.—Importance de continuer son emploi dans l'occupation habituelle.

2.—Importance de continuer son emploi comme———, pour lequel l'on est spécialement qualifié.

3.—Importance de continuer son éducation ou instruction.

4.—Sérieux inconvénient dû à des obligations financières exceptionnelles.

5.—Sérieux inconvénient dû à des obligations d'affaires exceptionnelles.

6.—Sérieux inconvénient dû à une situation domestique exceptionnelle.

7.—Maladie ou infirmité.

8.—Attachement à une religion dont les articles de foi défendent le service armé.

Les formules pour demander l'exemption seront distribuées dans les bureaux de poste. Elles sont faites d'après le modèle des bulletins de vote. Celui qui demande l'exemption devra faire une croix en face du motif qu'il invoque. Son cas ira ensuite au tribunal local, devant lequel il faudra fournir les preuves à l'appui.

La demande d'exemption peut être faite non seulement par l'homme lui-même, mais par son patron ou un proche parent.

Ceux qui n'ont aucune exemption à faire valoir signeront une formule de rapport militaire ainsi conçue:

"Par les présentes je me présente pour le service militaire. Je me présenterai en personne quand je serai appelé par avis expédié à ———"

Les incidents de Ford City

Tous les journaux ont parlé des pénibles incidents qui se sont déroulés à Ford City. Une simple difficulté de paroisse, comme il en peut surgir parfois, s'est changée en une affaire des plus pénibles.

On se rappelle l'origine du trouble: les paroissiens de Ford City, Ont., diocèse de London, à la mort de leur curé, M. l'abbé Beaudoin, refusent de recevoir M. l'abbé Laurendeau, qui est nommé par Mgr Fallon pour le remplacer. Les paroissiens représentent que ce prêtre, bien que français de nom, est hostile à la langue française et qu'il ne peut leur inspirer ni confiance ni sympathie. Des assemblées de protestation sont tenues et des correspondances, qui deviennent bientôt acerbes, sont échangées. Le tout est livré à la publicité même dans les journaux protestants. L'évêque maintient sa décision: c'est son droit. Les paroissiens en appellent à Rome. C'est alors à ce tribunal et non à l'opinion publique, de juger en dernier appel des mérites de la cause dans une affaire de cette nature où le bien des âmes est intéressé.

Mais Mgr Fallon, qui par ses procédés antérieurs bien notoires a déjà malheureusement compromis la dignité et l'autorité épiscopales au grand scandale de tout le pays, veut pousser l'affaire jusqu'au bout et imposer ce curé contre le gré de toute la population dans une situation si délicate. Jusque là encore il peut être assez difficile de faire le partage des responsabilités, sans oublier toutefois que l'appel ayant été porté à Rome et dûment signifié, les circonstances ne sont plus du tout les mêmes.

Ce qui devient absolument injustifiable c'est de faire appel à la force armée pour installer le nouveau curé, comme cela eut lieu samedi le 8 septembre. Des scènes révoltantes se produisent. Les policiers se fraient un chemin à coup de bâtons dans la foule assemblée. Des femmes et des vieillards sont blessés. Personne dans la foule n'est armé et les policiers sortent des révolvers menaçant de tirer sur des femmes. C'est odieux au possible. "Tirez, si vous en avez le courage" crient quelques personnes. Des citoyens éminents sont arrêtés au moment même où ils recommandent le calme et cherchent à rétablir l'ordre.

Il ne s'est jamais rien vu de pareil. Cet assaut brutal, cette mêlée ne peuvent laisser que les souvenirs les plus amers et causer un tort irréparable.

Le plus vieux prêtre du monde

C'est le R. P. Dandurand, O.M.I., de Saint-Boniface. Il est âgé de 98 ans et vient de célébrer le 76e anniversaire de son sacerdoce le 12 septembre. A cette occasion, il a reçu un télégramme de félicitations de Mgr Bruchési

Le R. P. Dandurand est né à Laprairie le 23 mars 1819. Il fut ordonné prêtre le 12 septembre 1841: c'est le premier Canadien français qui soit entré dans la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Malgré ses 98 ans, le vénérable religieux jouit encore d'une bonne santé et célèbre tous les matins le Saint-Sacrifice de la messe.

La République en Russie

A la suite de la rébellion de Korniloff, le gouvernement provisoire proclame la République et nomme un cabinet de cinq membres

Le général Korniloff, ancien commandant en chef des armées russes, qui avait levé l'étendard de la révolte contre le gouvernement provisoire, n'a pas obtenu grand succès. De nombreuses défections n'ont pas tardé à se produire dans les rangs de ses troupes. Le général Kruimoff, qui commandait l'armée envoyée contre Pétrograd, a été arrêté et s'est suicidé au sortir d'une entrevue avec Kerensky. Quant à Korniloff, il s'est rendu sans avoir livré bataille.

A la suite de ces événements, dans le but de mettre fin à l'état d'indécision dans lequel se trouve l'organisation du pays, le gouvernement provisoire a lancé une proclamation annonçant que la Russie est désormais en république.

En attendant la réorganisation du ministère et en vue des conditions extraordinaires actuelles, toutes les affaires du pays ont été confiées à cinq membres du cabinet. Kerensky garde la position de premier ministre. Les élections pour l'assemblée constituante auront lieu le 12 novembre (calendrier russe).

Fin de session parlementaire

Grâce au bâillon, la loi électorale de guerre se trouve votée et le Parlement est à la veille d'être prorogé

Ottawa, 18 septembre

Les choses n'ont pas traîné à la Chambre avec le bill des élections de guerre qui a subi ses deuxième et troisième lecture à quatre jours d'intervalle. De nombreux discours ont été prononcés.

M. Laurier a présenté l'amendement suivant:

"Que ce bill ne soit pas lu une seconde fois, mais qu'il soit résolu que le retrait par ce Parlement de la franchise électorale telle qu'accordée par les provinces du Canada à toute classe des sujets de Sa Majesté serait contraire à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement du Canada."

Le chef de l'opposition a pris la défense des étrangers établis au Canada.

Il ne peut croire que des citoyens canadiens de dix ou quinze ans de naturalisation puissent être déloyaux envers leurs patrie d'adoption. Il y a plus: c'est à leur patrie d'origine que ces hommes seraient traîtres en étant déloyaux au drapeau qui les abrite aujourd'hui.

Le nombre des Allemands qui nous sont venus depuis quelques années n'est pas grand et personne ne peut dire qu'ils ne se soient pas conduits comme de loyaux sujets. Les Etats-Unis l'ont bien compris et n'ont pas passé de loi aussi injuste et humiliante envers leurs citoyens de descendance allemande.

Ce ne sont pas tous des Allemands qui se trouvent affectés par cette loi, il y a les Galiciens, les Polonais, etc., etc., qui n'appartiennent que malgré eux et de par les accidents de la guerre à l'Empire autrichien, mais dont les sympathies sont avec notre alliée la Russie.

Il y a plus. Le gouvernement enlève froidement le droit de vote aux femmes de cinq provinces du Canada, car dans les provinces où les femmes sont autorisées à voter pour la législature, en droit et en équité on ne peut pas les priver de voter aussi pour les élections fédérales. On nous dit qu'il y a des degrés dans le mérite et la loyauté des femmes canadiennes. Ceci est injuste, et quel est celui qui dira que toutes les Canadiennes n'ont pas bien mérité de la patrie, par l'aide qu'elles ont donnée de toutes les manières aux soldats du front. Toutes ont été des mères et des sœurs pour les soldats.

M. Neely, député de Humboldt, a relevé vigoureusement les insultes lancées à ses électeurs par le solliciteur général, M. Meighen; il s'est fait rappeler à l'ordre par le président.

Nous avons parcouru l'univers, a-t-il dit, pour aller chercher ces étrangers chez eux, et nous avons fait tout en notre pouvoir pour les canadianiser. Nous avons ouvert au moins une école par jour, à part notre université provinciale, dans laquelle étaient représentées 17 nationalités le jour de l'ouverture. Or, depuis la guerre, presque tous ces élèves se sont enrôlés, qu'ils fussent Galiciens, Allemands ou Russes.

On a jeté dans le cœur de ces citoyens canadiens, par le bill actuel, un ferment de colère qui ne s'éteindra pas même dans le cœur de leurs enfants. Quand ils ont prêté serment d'allégeance au roi d'Angleterre, ils l'ont fait en toute sincérité, et c'est un exemple déplorable à leurs donner que de manquer nous-mêmes à la parole donnée. Ces gens sont venus ici pour fuir le militarisme et l'autocratie, et trouver la liberté et le gouvernement canadien leur en donne une jolie dose. Sous couvert de montrer au kaiser à respecter les "chiffons de papier" ils ne font ni plus ni moins que la même chose qu'ils lui reprochent.

M. G. P. Graham a prononcé un bon réquisitoire contre la mesure et la façon tyrannique et autocrate dont elle est imposée au pays. Le principe dont elle procède est contraire aux meilleures traditions britanniques, et ne peut être justement comparé qu'à l'acte du chancelier allemand déchirant le traité portant la signature de son roi. Mais il est bien évident que le gouvernement n'a qu'une chose en vue, la victoire électorale. Le droit de vote à certaines femmes constitue une injustice envers toutes les autres Canadiennes qui ont également fait des sacrifices pour la cause commune. Bref, M. Graham, croit qu'au lieu d'unifier le Canada en vue de son effort militaire, cette loi va créer parmi le

(A suivre en 2e page)

peuple des dissensions et des malentendus qui ne se dissiperont peut-être jamais. De plus l'immigration en recevra un coup fatal et le pays ne pourra faire face aux redoutables obligations financières qu'il s'impose aujourd'hui.

Le bill a été finalement voté en deuxième lecture par 13 voix de majorité et en troisième par une majorité de 21.

Pendant ce temps, le Sénat adoptait définitivement à 8 voix de majorité le bill d'achat du Nord Canadien.

Les travaux du Parlement se trouvent ainsi très avancés: on parle même de la prorogation pour demain mercredi.

L'Orangiste Wilson à Marcelin

Amis lecteurs, vous avez oui dire ce qui s'est passé tout dernièrement à Marcelin, Sask.?

Je reviens sur le sujet pour attirer l'attention de l'Honorable M. Doherty, Ministre de la Justice du Dominion, sur le témoignage de cet énergumène que l'on va probablement relâcher de prison, sous le charitable prétexte qu'il est fou, mais en réalité pour lui permettre de casser quelques têtes de Canadiens français.

Wilson a dit dans son témoignage, qu'il avait été envoyé d'Hamilton, Ontario, pour venger l'outrage fait au drapeau anglais, imaginez quelle sublime mission!!!

Or voici le fait: Monseigneur Charlebois venait faire visite à son ami de cœur, le curé de Marcelin; pour recevoir ce saint évêque, ce grand apôtre, ce fier patriote, on avait hissé le drapeau canadien-français! Les enfants d'école étaient en congé, comme il n'y avait pas de corde au mât du presbytère, on crut tout naturel que le mât de l'école, qui était tout voisin, porterait sans rougir le drapeau d'un petit peuple qui avait conservé plusieurs fois le Canada à la couronne d'Angleterre. Ce que n'a pas fait encore cette tribu de malades qui a nom "Orangistes". Oh! bien au contraire, pendant que les braves et loyaux Canadiens français faisaient le coup de feu contre les Américains qui avaient envahi le pays, eux, les enfants de la fière Albion, eux les descendants fidèles de Guillaume d'Orange croyaient qu'il était préférable d'aller abriter leur peau de lièvre, à moins que ce ne fût une peau de veau, ou encore une peau de c.... ils croyaient dis-je, ces purs, qu'il était préférable d'aller abriter leur peau de ce que vous voudrez derrière les grands arbres de l'Ile d'Orléans et de mettre ainsi le fleuve Saint-Laurent entre eux et les balles des soldats américains. Si les chiens de Papistes étaient vainqueurs, ce dont ils ne les croyaient pas capables! ils reviendraient tout simplement reprendre leurs trésors et recommencer leurs persécutions contre ceux qui venaient de les sauver, et si les imbéciles de Canuks étaient vaincus, ils reviendraient avec leur face perfide et hypocrite rendre leurs hommages aux "vaillants Bostonnais"!!

Ce fanatique, bête et sauvage, qui a nom Wilson, après avoir tiré trois coups de revolver en l'air pour le purifier d'avoir caressé le drapeau canadien français, après avoir scié le mât pour le punir d'avoir porté le drapeau canadien français, après avoir menacé de mort tous les Canadiens français de Marcelin qui voulaient l'arrêter, il confessa qu'il était venu de l'Ontario pour accomplir une mission.

Quelle mission?—venger l'injure faite à l'Union Jack.

Qui vous vous a chargé de cette mission?—Mes compatriotes d'Ontario, mes concitoyens d'Hamilton.

Ceci dit, est-ce que les Canadiens français de Marcelin n'ont pas le droit de savoir quels sont ces meurtriers qui menacent leur vie et celle de leurs enfants?

Oui, Monsieur le Ministre de la Justice, qui a inspiré cet énergumène Wilson? qui a commandé le voyage et en a payé les dépenses? Faites une enquête si nécessaire, mais répondez. Vous avez fait tout cela pour protéger la vie d'un lord Anglais qui a nom Graham, vous devez pour le moins la même attention aux humbles, mais honnêtes citoyens Canadiens français de Marcelin.

Louis Bourgeois.

La célébration incessante de la sainte messe dans quelque partie du monde

De l'Orient à l'Occident mon nom est grand parmi les nations, et l'on sacrifie et l'on offre en tout lieu une oblation pure à mon nom, parce que mon nom est grand parmi les nations de la terre, dit le Seigneur des armées". (Mich. 1. 11).

Telles sont les paroles prononcées par le prophète Malachie, de la part de Dieu, quatre cents ans avant la venue de Jésus-Christ.

Cette parole se vérifie à la lettre de nos jours par la célébration incessante de la sainte messe à toutes les heures du jour et de la nuit dans les différents pays du globe.

Prenant le méridien de Paris comme point de départ.

"*Lorsqu'il est minuit à Paris*, la sainte messe se célèbre en Asie, dans la Chine occidentale, dans le royaume de Siam, la péninsule de Malacca, et le Thibet.

A une heure du matin, le saint sacrifice commence aux Indes, au Bengale, à Pondichéry, à Calcutta, à Ceylan, à Madras et au Madhuré.

A deux heures du matin, il a lieu sur les côtes de Malabar, à Goa et à Bombay.

A trois heures du matin, vient le tour de l'île de la Réunion (Bourbon) et Madagascar.

A quatre heures du matin, le prêtre catholique monte à l'autel en Perse, à Aden, en Palestine et dans une partie de la Russie d'Europe.

A cinq heures du matin, il y monte en Pologne et en Autriche.

De six heures à midi, Rome la capitale du monde chrétien, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre assistent au saint sacrifice.

De midi à une heure, il est alors six heures du matin en Canada et dans la partie Est des Etats-Unis, et la sainte messe y est célébrée par des milliers de prêtres.

A une heure de l'après-midi, de Paris, le Missouri, le Texas et les Etats-Unis de l'Ouest, aussi bien que le Manitoba catholique.

A deux heures de l'après-midi, la partie ouest du Mexique, la Californie et l'Orégon.

De trois heures de l'après-midi à sept heures du soir, le même sacrifice s'offre dans les différentes parties de l'archipel océanien de l'Australie orientale.

Enfin de huit heures à onze heures du soir, les messes continuent dans l'Australie centrale et occidentale pour finir à Shang-Hai et Pékin dans la Chine orientale.

Le prophète Malachie a donc vu, il y a 2,200 ans, cette chaîne prodigieuse et non interrompue de sacrifices se continuant d'un bout du monde à l'autre pour obtenir de Dieu les mérites, les grâces dont l'humanité entière a besoin, et rendre gloire au Seigneur dont le nom est grand parmi les nations.

B. P. I. C.

Importantes résolutions de la fédération des sociétés catholiques américaines

On lira avec le plus grand intérêt, que l'"American Federation of Catholic Societies", à sa Convention de Kansas City, Missouri, a adopté, le 21 août, les résolutions suivantes:

1o.—Que le gouvernement américain soit prié de ne faire aucun prêt au Mexique, aussi longtemps que les lois antireligieuses en vigueur au pays de Carranza n'auront pas été rappelées—la politique de persécution du prétendu gouvernement mexicain est dénoncée par la résolution comme étant de la "tyrannie irréligieuse sous le masque du gouvernement démocratique":

2o. Que soit approuvé l'appel du Saint-Père en faveur de la paix.

3o.—Que soit réaffirmée la loyauté des catholiques américains au gouvernement—la Fédération nommera un Comité de 5 membres en vue de coopérer avec le "National Catholic War Council":—

4o.—Que soient supprimées les pièces, les vues animées et la littérature tendant à ridiculiser le mariage:

5o.—On demande justice pour la population noire:

6o.—Les membres sont priés de faire preuve de la plus stricte économie, en vue d'aider le gouvernement dans la conservation des vivres;

7o.—Enfin,—résolution très importante,—la Fédération se développera selon le plan diocésain, au lieu de prendre comme base les comtés et les Etats. En conséquence elle change de nom. Elle ne s'appellera plus la "Fédération Américaine des Sociétés catholiques", mais, la "Fédération Catholique des Etats-Unis.

Au Carmel de Lisieux, exhumation des restes de Sr Thérèse de l'Enfant Jésus

"Sur l'ordre du Saint-Siège, nous apprennent les Annales religieuses du diocèse d'Orléans, la reconnaissance anatomique des restes de la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus a été opérée, vendredi, le 10 août 1917, à Lisieux, par les médecins assermentés. S. G. Mgr Lemonnier, évêque de Lisieux, avait présidé lui-même à l'exhumation. Disposés dans un coffret artistement préparé et qui fut lui-même enfermé dans un riche cercueil en bois de palissandre, les restes furent ensuite déposés de nouveau au cimetière, dans le petit enclos des Carmélites.

Le procès de canonisation ne saurait tarder.

"Frères d'armes"

L'ingéniosité apostolique française n'en est plus à ses premières preuves.

On mentionne le cas d'un petite revue, intitulée *Frères d'Armes* qui en sera bientôt à son 100e numéro. Elle a 21,000 abonnés et 200,000 lecteurs. Elle est répandue aux armées, où elle sert de lien fraternel aux soldats catholiques et continue la prédication de l'aumônier.

Frères d'Armes est éditée à 11, rue d'Assas, Paris-VIe, au siège de la vaillante *Correspondance hebdomadaire* du "Comité catholique de défense religieuse".

Nouveau cabinet français

M. Paul Painlevé a enfin réussi à former un nouveau cabinet. Les difficultés venaient des socialistes unifiés: on remarquera qu'ils sont exclus du nouveau ministère.

M. Paul Painlevé est premier ministre et reste ministre de la Guerre. M. Ribot garde également le portefeuille des Affaires étrangères. Ministre de l'intérieur, Jules Steeg; ministre de la Marine, Charles Chaumet; ministre des Munitions, Louis Loucheur; ministre des Finances, Lucien Klotz.

Le nouveau cabinet se compose de quinze ministre titulaires, quatre ministres d'Etat et onze sous-secrétaires d'Etat. Il comporte un ministère nouveau, celui des Missions, dont le titulaire est M. Franklin-Bouillon.

Les quatre ministres d'Etat qui font en même temps partie du conseil de guerre sont: Louis Barthou, Léon Bourgeois, Paul Doumer et Jean Dupuy.

Sept membres du cabinet Ribot restent dans le nouveau ministère. Parmi ceux qui ont été mis de côté, il faut noter René Viviani et Albert Thomas.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

La loi sur les orphelins de la guerre

Il est fâcheux que la Chambre et le Ministère, qui,—je le rappelais ces jours derniers,—savent obéir au sentiment national, quand il s'agit d'affirmer la volonté de vaincre, négligent ou refusent parfois d'écouter le cri de la conscience publique, lorsqu'il faut substituer, aux funestes errements d'avant-guerre, un esprit nouveau.

Nos députés ont tristement cédé, l'autre jour, aux suggestions de leur ancienne mentalité. Au lieu de reconnaître une fois de plus qu'ils sont les représentants de la France unie, nos parlementaires se sont inopportunément souvenus qu'ils furent, il y a trois ans, les élus de la France divisée.

La discussion de la loi relative aux orphelins de la guerre, après nous avoir conduits tour à tour, en quelques mois, par des alternatives d'inquiétude et d'espoir, s'est terminée par un vote qui a ému nos consciences et soulevé nos réclamations.

Cependant, si nos hommes politiques et nos journaux ont protesté, comme l'exigeaient les circonstances et le devoir, il s'en faut que cette mésaventure ait rappelé, de point en point, les déboires que nous avons subis avant la guerre, ni qu'elle provoque en nous toutes les alarmes, que justifiait la législation d'autrefois.

Même au plus vif de ce débat fâcheux, certains indices et certains incidents dénotent un changement dans la mentalité publique et permettent une confiance qui nous manquait avant le mois d'août 1914.

Au surplus, le loyal exposé des faits mettra mes lecteurs en état de juger par eux-mêmes.

La loi sur les orphelins de la guerre est, en principe, une mesure excellente, voire indispensable. Elle est inspirée par le dessein de placer, sous la protection de l'Etat, les enfants des héros tombés pour la patrie.

Malheureusement, les légistes, auxquels fut confiée tout d'abord la mission d'en élaborer le texte, altérèrent cette idée juste et généreuse par l'infiltration des vieux préjugés étatistes et sectaires dont notre ancienne legislation les avait imbus. Hypnotisés par l'étatisme, ils tournèrent en contrôle étroit et impérieux ce qui devait être uniquement une sollicitude respectueuse et libérale; obsédés par l'esprit sectaire, ils s'efforcèrent de gagner aux idées laïques et irréligieuses les pupilles de la nation.

Cette double tendance était surtout représentée, dans le projet primitif, par l'institution du "tuteur social". Ce fonctionnaire d'un nouveau genre était muni de pouvoirs qui allaient jusqu'à déposséder la mère; il devait être animé d'un esprit qui en ferait le serviteur et le fourrier de la libre-pensée.

Aussi le tuteur social provoqua-t-il, à peine apparu, les protestations, non seulement des catholiques, mais d'une foule d'autres bons Français.

Ce fut dans ces conditions que, l'an dernier, la loi des orphelins vint en discussion devant le Sénat.

Là se produisit un phénomène dont nos annales parlementaires avaient depuis longtemps perdu l'habitude et même le souvenir. Le Ministère et la commission, résolus par dessus tout à réunir, sur un tel sujet, l'unanimité de la représentation nationale, écoutèrent avec intérêt cette minorité dont on avait coutume auparavant de rejeter impitoyablement toutes les critiques. Ils ne firent pas droit, sans doute, à la totalité de ses réclamations, c'eût été miraculeux; mais ils en retinrent quelques-unes. Le tuteur social, en particulier, fut aboli. Sur quoi, les sénateurs catholiques, à leur tour, désireux de répondre à ces avances et espérant que cet esprit de conciliation se maintiendrait devant la Chambre et y porterait de nouveaux fruits, donnèrent leurs suffrages à la loi.

Ils avaient, cependant, exprimé le désir formel que d'autres améliorations, éminemment souhaitables, fussent encore pratiquées dans le texte primitif.

C'est précisément ce désir dont la Chambre et le Ministère ont refusé de tenir compte. Ils n'ont pas voulu pousser plus loin l'effort de rapprochement et de modération qu'ils avaient accompli au Sénat. Ils ont posé, en principe, au début de la nouvelle discussion, qu'il fallait s'en tenir au texte adopté par la haute assemblée et rien n'a pu faire fléchir leur détermination. De son côté, docile à ce mot d'ordre et sourd aux appels les plus justifiés de l'opposition, la majorité de la Chambre a rejeté, de parti pris, tous les amendements. Certains d'entre-eux, nécessités par des erreurs matérielles échappées au Sénat, furent reconnus fondés; mais on décida, pour éviter un retour devant les sénateurs, d'en faire, après la promulgation de la loi principale, l'objet d'une loi rectificative.

Ce n'est pas tout. Au cours de ce débat, le ministère est intervenu plusieurs fois pour souligner malencontreusement certains défauts ou certaines menaces embusquées dans le texte. Rien n'a été changé, il est vrai, à ce texte lui-même; les corrections acquises au Sénat ont été maintenues au même titre et pour les mêmes raisons, que les mesures dont les sénateurs catholiques n'avaient pu obtenir le rejet. Mais certains articles ont reçu des commentaires qui leur donnent une portée plus dangereuse. Ainsi, tout en promettant de respecter la volonté des pères de famille tombés pour la France et de donner à leurs orphelins l'éducation qu'il auraient choisie eux-mêmes, le gouvernement a déclaré que le baptême d'un enfant, s'il n'est pas accompagné d'un écrit formel, ne lui semblait pas attester suffisamment la préférence du père en faveur de l'école religieuse. Une telle affirmation, jointe à certaines dispositions, comme la prépondérance du préfet dans les conseils chargés de l'application de la loi et l'exclusion des prêtres en tant que membres de droit de ces conseils, où ils ne pourront s'introduire que par le choix des œuvres privées, une telle affirmation, dis-je, est propre à émouvoir et à inquiéter les catholiques. Il est clair, en effet, que la loi des orphelins tant qu'elle sera exécutée sous la direction et avec la mentalité de nos gouvernants actuels, offrira aux libre-penseurs un redoutable instrument d'influence et de domination.

Je prie, toutefois, mes lecteurs de remarquer cette dernière phrase. Elle met en lumière une des raisons qui rendent aux catholiques une certaine espérance et qui ont permis à leurs représentants, non point de voter pour cette loi, mais de s'abstenir de voter contre elle.

C'est que cette loi n'est pas mauvaise en soi. C'est surtout par les intentions que ses auteurs ont dévoilées à la Chambre et par l'usage qu'ils en pourront faire, qu'elle est regrettable et risque même de devenir funeste. En d'autres mains, non seulement elle perdrait sa nocivité, mais encore elle pourrait rendre, avec quelques améliorations, de précieux services. Elle sera, en somme, après la guerre, ce que sera l'opinion même du pays. Or, nous avons tout lieu d'espérer encore, en dépit de cette offensive parlementaire, que l'opinion du pays ne sera point favorable aux politiciens du jour, ni surtout aux desseins qu'ils ont manifestés dans cette occasion. Nous avons lieu de l'espérer, même après cette loi, je dirais volontiers: surtout après cette loi. Et ceci n'est pas une illusion, ni un paradoxe. Après avoir consenti au Sénat des corrections notables, la majorité a multiplié à la Chambre les appels à l'union, les promesses de liberté. Elle a senti qu'elle avait besoin, pour obtenir l'adoption de la loi, de tenir ce langage attirant et conciliant. Hypocrisie, direz-vous! Ce n'est pas vrai de tous. Et serait-ce vrai du plus grand nombre, je vous rappelerais que, selon une maxime judicieuse, l'hypocrisie est un hommage rendu par le vice à la vertu. La vertu, dans l'espèce, c'est l'opinion publique; l'opinion, dont les anticléricaux témoignent à leur façon le progrès, quand ils essayent de l'égarer. Or, sous un régime de gouvernement populaire, c'est l'opinion qui a le dernier mot. Ce dernier mot, Dieu aidant, sera pour nous.

François VEUILLOT.

Un américain s'offre à creuser le tunnel sous la Manche en 35 jours

Un ingénieur américain, M. John H. Henecken, a soumis au gouvernement britannique un plan qui permettrait d'établir le tunnel sous la Manche en trente-cinq jours. L'ingénieur déclare que son projet a l'approbation des autorités américaines.

Le projet de l'ingénieur consiste à percer quatre tunnels en même temps, à l'aide de huit machines qui creuseraient le sol à raison de cent pieds par heure. Le plan prévoit non seulement une voie de halage dans chaque tunnel, mais une deuxième voie, le long de laquelle des camions automobiles pourraient circuler entre la France et l'Angleterre.

M. Henecken fait remarquer que la réalisation de son projet allégerait considérablement le transit en cours en ce moment entre les deux pays. Beaucoup de transports seraient ainsi rendus libres et pourraient être affectés à d'autres services.

L'ingénieur americain offre de réunir les fonds nécessaires à la mise en exécution de son plan par l'émission d'obligations dont le remboursement ne demanderait que fort peu de temps.

Les tunnels seraient un cadeau des Etats-Unis à la France et à l'Angleterre. L'ingénieur déclare qu'il est autorisé par le gouvernement américain à parler de cette offre.

Au cas où son plan serait adopté, M. Henecken placerait les travaux sous la direction d'ingénieurs français, anglais et américains.

Pour encourager l'industrie laitière et l'élevage de la volaille

La "Crèmerie Coopérative de la Saskatchewan"

La culture mixte, l'industrie laitière et la basse-cour constituent une source de revenus sûrs et à peu près illimités dans tout l'Ouest. Certaines régions sont plus particulièrement adaptées à ce genre d'exploitation agricole: la partie nord de la Saskatchewan réalise l'idéal à ce point de vue, au dire des experts.

Si nos cultivateurs ne sont pas encore parvenus à produire sur une large échelle et à retirer de bons profits du fruit de leur travail, la faute en est principalement à l'incertitude du marché local et aux difficultés que rencontre l'expédition au dehors.

Le fermier qui dépend uniquement du commerçant de son village ou même de ceux de la ville voisine pour l'écoulement de ses produits est exposé à de nombreux déboires. Il est à la merci de la demande locale du moment, toujours assez capricieuse; il n'est nullement certain de se voir offrir, toute l'année durant, le prix raisonnable auquel il a droit.

La Colombie Anglaise, l'Est et l'Europe sont sans doute un marché toujours ouvert pour le beurre, les œufs et la volaille, mais pour expédier aussi loin à des prix rémunérateurs, il faut pouvoir expédier par char complet: or les réfrigérateurs indispensables pour se livrer à ce commerce en gros, sont peu nombreux. De sorte que le cultivateur, n'étant pas suffisamment encouragé, ne donne pas à l'industrie laitière et à la basse-cour toute l'attention qu'il leur donnerait certainement si les conditions de la vente étaient moins aléatoires.

Le gouvernement de la Saskatchewan, qui a tant fait pour développer l'industrie laitière dans la province, ne pouvait manquer de chercher à faire disparaître ces obstacles. Dans ce but, il a décidé de réunir ensemble les différentes beurreries gouvernementales sous une administration unique. Il garantit les actions de la nouvelle puissante compagnie qui résulte de cette fusion, la "Crèmerie Coopérative de la Saskatchewan".

Concurremment avec l'industrie laitière, on fera le commerce des œufs et de la volaille et l'on tiendra des entrepôts frigorifiques. La compagnie achètera comptant tous les produits de la ferme. Des réfrigérateurs seront installés à travers la province à environ cent milles l'un de l'autre, de façon à ce que tous les centres agricoles ne soient pas à plus de cinquante milles d'un point où les produits pourront être emmagasinés et expédiés ensuite en grandes quantités à l'extérieur. Ces réfrigérateurs rendront en même temps de précieux services aux cultivateurs qui, pour un prix minime, pourront s'y réserver un compartiment dans lequel ils tiendront leur provision de viande fraîche toute l'année.

Le but de cette vaste entreprise est d'établir un marché sûr, des prix raisonnables en tout temps pour les produits de la ferme. Le beurre et les œufs, placés en réfrigérateur, restent frais pendant huit mois, les légumes emmagasinés à l'automne se conservent jusqu'au printemps suivant. Au lieu de prix inférieur qu'il serait obligé de [illegible] ses produits [illegible] une [illegible] le cultivateur [illegible] prix qui sera payé au moment de la vente. Et les profits de cette opération resteront entre les mains des producteurs; car il est à noter que les actionnaires de la "Crèmerie Coopérative de la Saskatchewan" sont tous des fermiers et principalement des fermiers de petits centres ruraux.

La compagnie va commencer ses opérations le 1er novembre avec dix-huit beurreries et un réfrigérateur (Vonda); elle aura en plus à cette date, deux beurreries et trois réfrigérateurs en construction (Melfort, North Battleford, Wa[illegible]).

Dans le but d'assurer le fonctionnement irréprochable de l'entreprise, le gouvernement se réserve de ne laisser mettre en charge [illegible] que des hommes [illegible] parfaitement qualifiés. Le gérant général de la compagnie sera M. Wilson, commissaire de l'Industrie laitière à Régina, le créateur des beurreries du gouvernement dans la Saskatchewan. C'est dire qu'on entend s'entourer de toutes les garanties et de toutes les compétences désirables.

Avant de réaliser son projet, le gouvernement s'est livré à une enquête sur les réfrigérateurs déjà existants dans la province. Celui de Vonda, construit et dirigé par notre compatriote M. Henri Gauvin, a retenu son attention. M. Gauvin est un expert qui connait à fond l'industrie frigorifique et qui a su en faire un succès dans le district de Vonda, où d'ailleurs les conditions s'y prêtent admirablement. Le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de solliciter la fusion de l'établissement de Vonda dans la Crèmerie Coopérative de la Saskatchewan et de l'adopter comme le réfrigérateur modèle à propager à travers la province.

M. Gauvin n'a pas cru devoir refuser le concours qu'on lui demandait et il est aujourd'hui surintendant des réfrigérateurs coopératifs de la Saskatchewan. C'est lui qui est chargé de l'achat des terrains, de la préparation des plans, de la signature des contrats pour l'érection des établissements projetés. Notre compatriote était ces jours derniers à Prince-Albert et c'est de sa bouche même que nous tenons les informations de première main que nous sommes heureux de fournir à nos lecteurs. Qu'il nous soit permis de lui offrir nos félicitations pour le poste important qui lui est confié.

Nous aurons sans doute l'occasion de revenir encore de l'utilité [illegible] que le gouvernement pour doter la province d'un système de réfrigérateurs. [illegible] les cultivateurs [illegible]

Un Canadien français de Montréal invente un merveilleux habit de sauvetage

M. Eloi [illegible] Lepage, de Montréal, a [illegible] un habit de sauvetage qui semble être beaucoup plus pratique [illegible] ceintures de sauvetage employées ordinairement [illegible] pour protéger les [illegible] en cas de naufrage. Cet habit peut se glisser en moins d'une minute par-dessus les habits ordinaires. Il est absolument imperméable et dès qu'une personne en est revêtue, elle devient insubmersible même si elle voulait le contraire. Elle ne peut plus enfoncer la tête sous l'eau lorsqu'elle est revêtue de l'un de ces habits.

M. Lepage est resté quinze minutes dans l'eau au bain public du quartier St. Georges et quand il en est sorti ses habits ordinaires qu'il avait gardés étaient absolument secs. Durant son séjour dans l'eau, il fit des efforts répétés mais vains pour s'enfoncer la tête sous l'eau.

Il a reçu les félicitations de plusieurs personnes présentes parmi lesquelles M. le Commissaire Villeneuve.

Une merveilleuse vallée dans l'Alaska

Les Sept Merveilles du monde sont jetées dans l'ombre par cette merveille des merveilles qu'est "la vallée des dix milles cratères" en Alaska, telle est la déclaration faite par Robert-W. Griggs, qui arrive, avec quelques compagnons [illegible] dans cette région.

La vallée qui a une superficie de 100 milles carrés seulement, contient non pas dix mille, mais littéralement des milliers de cratères fumants. Le plus [illegible] connu sous le nom de Katmai [illegible] le cratère le plus grand qui soit au monde, ayant [illegible] milles de circonférence et 3,700 pieds de profondeur.

Les explorateurs ont découvert une rivière de boue de dix-sept milles de long. Ils ont dressé la carte d'un territoire de 1,600 milles [illegible] jusqu'ici inconnu des cartographes.

Du 16 au 31 août, les pertes canadiennes se sont élevées à 7,586 C'était l'époque des plus violents combats autour de Lens.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

WILLOW BUNCH, Sask.

—M. et Madame Paul Pelland de St Cléophas, P.Q., et M. Wilfrid Geoffroy, marchand de Joliette sont en visite chez leurs parents. Armand Pelland et L. Philippe Rondeau de cette paroisse.

—Etaient de passage au presbytère la semaine dernière: le R. P. E. Lecoq, O.M.I. de Leitet, M. l'abbé V. Rabard de St Victor et M. l'abbé Hard, prêtre missionnaire à Quantok, Hart et Little Woody.

—On annonce dans la paroisse l'arrivée de deux nouveaux forgerons dans la personne de M. Moïse Armstrong et de son fils de St Gabriel de Brandon, P. Q.

—Les battages sont commencés. La température [illegible] La moyenne est de [illegible] à 18 minots à l'acre.

—Madame R. [illegible] faisait le [illegible] cadeau à son époux d'une fille baptisée sous les noms de [illegible]-Armandine-Marie.

Le parrain a été [illegible] Cuvier; la marraine, Armandine Cuvier.

—On annonce que M. Jos. Bonneau doit bientôt quitter sa ferme pour cause de santé et s'installer au village.

—L'entrée au couvent le [illegible] septembre [illegible] de 37 pensionnaires et de 60 externes.

—Mme Lamoureux, hôtelière à St. Norbert, Man., rend visite à sa sœur, Mme Paquin, et parcourt, avec délices, nos parages enchanteurs. Voilà tantôt 35 ans qu'adolescente, elle voyait, pour la première fois, cette région de la belle vallée Qu'Appelle. Son père M. Jolibois faisait commerce avec les indiens, tandis que les pères Oblats Fafard et Lestang les évangélisaient. En voyant étaler sur la table les divers produits de la ferme: poulets, légumes, crème, beurre, œufs frais, etc. cette bonne citadine, se prend à regretter presque de n'avoir pas épousé un bon fermier!!

Cependant, il ne faudrait pas se figurer que tout arrive comme par enchantement: chez nous, le jardin doit être cultivé, les vaches ne font qu'un veau par an, les poulets ne poussent pas comme les champignons et les poules pondent par le bec.

MARCELIN, Sask.

On a découvert la trace de l'accident [illegible] Mgr Charlebois et les prêtres [illegible] allés à Muskeg Lake [illegible]

[illegible]

DUCK LAKE, Sask.

—Dimanche vers quatre de l'après-midi, la cloche de l'Ecole St Michel sonnait éperdument le tocsin tandis qu'un messager à cheval allait au grand galop donner l'alarme au village. Un incendie s'était déclaré dans la salle des garçons, on ne sait comment, et déjà la fumée sortait par les fenêtres du second étage. L'émoi fut grand dans la maison, mais grâce au sang froid du R. P. Delmas et de ses assistants, qui firent prompt usage des boyaux d'incendie installés dans cette partie de l'édifice, le feu fut bientôt éteint et la population du village arrivée en un clin d'œil sur les lieux en fut quitte pour l'alerte et la promenade. Les dommages sont insignifiants et [illegible]

[illegible]

—Baptêmes: Jacob, fils d'Edouard [illegible] et de Marie Ouellette. Parrain et marraine Joseph et Hélène Ouellette.

[illegible], fils de Paul Ge[illegible] et de [illegible] Lecoq. Parrain [illegible] Lecoq, marraine Cécile Giaben.

MEYRONNE, Sask.

[illegible]

HOWELL, Sask.

—Les battages sont commencés. [illegible]

—Samedi, [illegible] ont eu lieu les funérailles de Madame Onésime Fontaine, décédée après quelques jours de maladie. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis.

M. Elie Tardif a acheté une terre à deux milles du village et a vendu sa maison à M. J. Guillemette. M. Denis a vendu son écurie de louage à M. J. Ross. M. Denis a loué l'hôtel en remplacement de M. Ed. Phalempin.

—Notre bazar aura lieu après les battages. Une jolie loterie, don des hommes d'affaire est en vente. Mlles Léa Marcotte et Marie Normand sont candidates au concours de popularité. Nous espérons un beau succès.

Nous attendons sous peu notre sympathique agent du C.N.R. et sa charmante épouse, qui nous reviennent d'un voyage dans la province de Québec.

—Vendredi, 14 septembre les Dames Religieuses institutrices de l'école publique du village ont consacré leurs classes au Sacré-Cœur. M. le curé Bourdel, notre digne pasteur, présida à la cérémonie. Heureuse innovation. Puisse-t-elle amener un plus grand nombre de familles à se consacrer au Cœur de Jésus, et finalement la paroisse entière! Chacun des enfants de cette école portera à l'avenir une médaille du Sacré-Cœur, emblème significatif.

STE MARTHE, Sask.

—Grâce à la sècheresse, la récolte échappe aux récentes et fortes gelées.

—Les battages commencent et jamais on n'a vu grain plus gros. Par contre, très peu de paille et beaucoup de choux gras (apportés sans doute par l'ouragan de l'an dernier.)

C'est une aubaine pour les hôtelleries qui, dit-on, en servent à table, vu surtout que le dictateur des vivres leur prescrit l'abstinence, et plus sévèrement que notre sainte mère l'Eglise.

Pour la Colonisation

C'est le temps de se décider

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre d'emprunter les colonnes de votre estimable journal pour répondre, par la voie de la presse aux nombreuses lettres que mes confrères et moi recevons chaque semaine de l'Est Canadien? En même temps que je donnerai un bon nombre de renseignements relatifs à la colonisation, ce sera peut-être un moyen de couper court aux demandes oiseuses de gens qui, depuis des années, sont assaillis de l'idée de monter dans l'ouest et qui, rêveurs incorrigibles, ne mettent jamais leur idée à exécution.

Chaque semaine je reçois des lettres à peu près dans le genre de celle-ci...

Révérend Père

J'ai correspondu bien des années avec Monsieur le curé de [illegible] que je connaissais très bien [illegible] sans doute le Père Bérubé [illegible] mon *intention* étant toujours d'aller dans l'Ouest *m'établir dans vos plaines fertiles*. J'ai une grande famille, bientôt tous grands, ce qui me fait encore plus penser d'acheter dans vos paroisses une terre d'un mille carré, si possible. Voulez donc me dire si je pourrais avoir cela près de l'église et des écoles dans votre paroisse, à quel prix? si la récolte est belle cette année et combien vaut chez vous la farine à pain, ainsi que les autres nécessités de la vie. Le blé est-il bien cher à ce temps-ci? et la récolte est-elle aussi bonne que celle de l'année dernière... J'espère donc que vous vous rendrez à ma demande et que je recevrai une réponse sous peu, car je voudrais aller m'établir dans l'ouest *bientôt*. J'espère donc avoir l'honneur d'une réponse.

Bien à vous.

X...

A cette lettre et à ses pareilles je me permets de répondre à peu près en ces termes.

Mon cher Monsieur,

Permettez-moi de vous faire tout d'abord remarquer et très respectueusement, que, pendant les années que vous avez perdues à correspondre avec le Père Berubé, et tant d'autres, sans doute, avant moi, avec l'intention mais *seulement l'intention* de venir *bientôt* vous établir dans l'Ouest, pendant ce temps-là, dis-je, malgré tous les appels réitérés faits par le Père Bérubé et tous les missionnaires colonisateurs, *nos plaines fertiles*, comme vous voulez bien les appeler, (et vous ne savez pas sans doute combien vous avez raison), nos plaines fertiles sont tombées aux mains de colons venus de tous les coins de l'univers, et aujourd'hui ceux qui en veulent sont obligés d'y mettre le prix. Pratiquement pour cette partie sud de la Province, le temps des "homesteads" est passé.

Toutefois ceux qui ont un petit capital et de la bonne volonté avec de l'esprit d'entreprise, peuvent acheter des terres autour de toutes nos églises, à des conditions très avantageuses, [illegible]

[illegible]

Si donc vous [illegible] l'intention réelle de venir vous [illegible] dans l'ouest, [illegible]

[illegible]

Y en a-t-il beaucoup parmi vous qui veulent vendre parce qu'ils n'ont pas réussi? S'il y en a, c'est [illegible]

[illegible] Ont-ils raison, ont-ils tort? Je n'ai pas à juger cette question ici. Ce que je veux faire seulement ressortir, c'est la rapidité avec laquelle la terre a répondu aux efforts de ceux qui l'ont travaillée avec intelligence et persévérance. Témoin un de mes paroissiens dont on me disait ce matin même: il a de quinze à dix-huit mille piastres à la banque, et vous savez vous-même, Monsieur le Curé, comment il a commencé.

Or, en ce moment, un bon nombre des anciens colons, pour une raison ou pour une autre, veulent vendre et s'en aller, surtout un nombre considérable de jeunes ou vieux garçons qui, comprenant qu'un homme seul a bien de la peine à faire valoir une ferme, désirent vendre, faute de mieux. Il y a donc des occasions tous les jours de s'établir parmi nous à des conditions avantageuses. Mais ceux-là y réussiront qui ne resteront pas trop longtemps *avec l'intention de venir dans "nos plaines fertiles"* et viendront au contraire tout de suite constater par eux-mêmes cette fertilité et la mettre à profit.

Vous me demandez maintenant si la récolte est belle: j'ose répondre, sans craindre un démenti, que jamais ici la récolte n'a totalement manqué, et que, cette année encore, malgré la sécheresse qui a sévi dans presque toute la province, elle atteint une très bonne moyenne. Quant au prix de la farine, il varie naturellement avec le prix du blé, et il est bien évident que, quand les fermiers vendent leur blé deux piastres et plus le minot, il ne faut pas s'attendre à payer le cent de farine trois piastres et demie. Tout compte fait, je ne pense pas que le coût de la vie soit plus élevé ici que dans l'Est Canadien.

En 1908 et 1909, vous le voyez, ce n'est pas vieux, nous n'étions que quelques colons perdus dans la prairie à quarante, soixante et quatre-vingt milles du chemin de fer. A présent, il n'y a plus un quart de terre qui ne soit occupé; les lignes de chemin de fer se multiplient, et avant longtemps Gravelbourg, La Flèche, *Meyronne*, Ponteix, Vanguard, Assiniboia, Willow Bunch, St. Victor, Coderre, Bollard, avec leurs missions qui grossissent tous les ans et s'érigent [illegible]

[illegible]

Bien à vous en N. S.

J. Bois, prêtre.
Curé de Meyronne.

P.S. — Au moment de clore cette lettre, on me communique [illegible]

[illegible] et à peu de frais transporter notre récolte au sud.

Un éloge des troupes canadiennes

Le grand journal français le "Matin" de Paris, vient de publier un fort intéressant article au sujet des opérations des troupes canadiennes à Lens. Après avoir rappelé les exploits des nôtres lors de [illegible] journées de Lens, l'auteur de cet article conclut ainsi:

"Les Canadiens, vainqueurs de la journée, n'ont pas appris sans intérêt qu'ils ont le rare honneur d'être de tous leurs ennemis ceux que les Allemands détestent le plus, et cela pour trois raisons: parce qu'ils combattent sous le drapeau britannique, parce qu'ils sont un peu français de naissance et américains d'élection. Ils n'en sont que mieux disposés à répondre à cette violente haine par une ardeur égale et, cette fois encore, ils ont tenu parole".

L'Action Catholique note que la façon dont on entend faire les élections exclusivement sur la guerre en constituer une sorte de referendum sur la manière dont le Canada continuera de participer à la guerre. C'est un referendum drôlement cuisiné et même tel quel il n'est pas certain qu'il soit favorable à la politique du gouvernement.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

Gain anglais.—De violents combats d'une nature locale ont eu lieu entre les Anglais et les Allemands, dans la Somme, et les premiers ont capturé une tranchée d'une longueur d'environ un quart de mille, dans le voisinage de Villeret. Ils ont fait plusieurs prisonniers et leurs pertes sont légères.

Les aviateurs anglais, depuis 24 heures, ont abattu quatre machines allemandes. Ils ont également fait une incursion heureuse en Belgique.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

Vive lutte au mont Saint-Gabriel.—Les Italiens et les Autrichiens livrent de violents combats au sujet de la possession du mont Saint-Gabriel, sur le front de l'Isonzo. Un bulletin publié aujourd'hui, par le général Cadorna, mentionne le mont Saint-Gabriel, pour la première fois, et révèle que ce point est l'objet d'une lutte intense, depuis la prise de la Montagne sainte par les Italiens.

Les Italiens n'ont pas encore capturé le sommet du mont Saint-Gabriel, mais ils sont établis solidement juste sous la crête et en dehors de la portée du tir de l'ennemi. La résistance des Autrichiens a été furieuse et les pertes sont considérables des deux côtés.

Résistance russe.—L'armée russe montre évidemment une certaine ardeur combative, comme l'annonce le communiqué officiel, puisque des détachements de cavalerie allemande ont été forcés de se retirer au sud du chemin de Riga-Wenden, sous la pression des Russes. Cependant, les quartiers généraux russes ne semblent point en contact avec Pétrograd, puisque le ministère de la guerre a annoncé qu'il n'avait reçu aucune communication des quartiers généraux de l'armée.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

Gros [illegible] des Italiens.—Les Italiens ont pris aux Autrichiens la côte fortifiée de Dol et le bassin Gargaro. Ils occupent maintenant le versant et le sommet du mont Saint-Gabriel. On [illegible] la plus grande victoire de l'Italie depuis son entrée en guerre.

Dans les airs.—Les aéroplanes anglais ont de nouveau bombardé les établissements militaires allemands en Belgique, sur lesquels ils ont jeté une grande quantité de bombes. Toutes les machines sont revenues intactes.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Sur le front franco-anglais.—Les troupes françaises, à la suite d'un engagement au cours de la nuit, expulsent les Allemands de la plus grande partie des tranchées qu'ils ont capturées la veille au nord du bois Caurières, secteur de Verdun.

Les Anglais font une légère avance sur le front belge à l'est de Westhoek.

Concessions à la Chine.—Les ministres de l'Entente à Pékin avisent le ministère des Affaires étrangères chinois que leurs gouvernements consentent à renoncer au paiement de l'indemnité des Boxers pendant cinq ans et à accorder en outre différents privilèges. En retour, la Chine donnerait un coup de main aux Alliés.

LUNDI 17 SEPTEMBRE

A Reims et à Verdun—Au nord-ouest de Verdun, les Allemands ont tenté une forte attaque qui a été repoussée. Sur la rive droite de la Meuse, ils ont également attaqué, mais sans succès, au nord du bois Caurières.

Les Anglais, de leur côté, ont pénétré dans les positions allemandes à Cherisy.

Sur le front italien—Les troupes italiennes ont gagné du terrain sur le plateau Bainsizza. Les Austro-Hongrois ont lancé quatre contre-attaques dans le but de les déloger. ils ont été repoussés à chaque fois.

MARDI 18 SEPTEMBRE

—Les troupes russes sur le front —Les troupes rusess sur le front de Riga continuent à avancer contre les Allemands. Dimanche, ils ont occupé une position au sud-ouest de Hapsal et forcé les Teutons à se replier.

900 victimes.—Un journal de Hollande annonce que lors d'un récent raid aérien des Alliés sur la ville belge de Roulers, une bombe est tombée sur un édifice près du marché, et a tué ou blessé 900 Allemands.

Ça et là

Le juge [illegible], de la Cour Suprême du Canada, celui-là même qui [illegible] la loi de conscription au nom du gouvernement, est nommé juge de dernier appel en vertu de la loi du service militaire, pour les demandes d'exemptions.

* * *

A quelle profondeur de dévergondage et de stupidité ne peut-on pas descendre lorsque, la religion disparue, il ne reste plus que le matérialisme des brutes! Une Américaine qui écrit des livres, Mrs Kathleen Norris, propose tout simplement que l'Etat paye $50 par mois par enfant à celles qui choisissent la famille comme carrière!

* * *

Un fonctionnaire du bureau des pensions militaires estime que le Canada aura à payer annuellement la jolie somme de quarante millions en pensions après la guerre. Ajoutez à cela les soixante quinze millions d'intérêt que nous aurons à payer sur nos emprunts et imaginez un peu le budget que cela donne pour les années à venir.

* * *

Du le Phœnix: *"Ce pays (le Canada) ne peut être changé en réserve exclusive pour* Anglais. *Nous savons qu'il y a des gens et des influences qui travaillent en ce sens, mais cela ne réussira pas".*

* * *

On avait parlé naguère, de l'entrée au Sénat de M. Thomas Chapais. Celui-ci a simplement refusé l'offre du gouvernement Borden dont il ne peut appuyer la politique. Voici ce qu'il écrit à M. Ferdinand Roy, l'auteur de l'Appel aux Armes: "Je désapprouve complètement le bill de conscription du gouvernement, que je considère une mesure inopportune, impolitique, excessive, contraire au véritable intérêt national".

* * *

Comme résultat de l'intervention du Saint-Père, un certain nombre de petits Polonais internés en Allemagne ont été libérés. On les a évacués sur Fribourg, où le Comité pour l'aide aux Polonais se chargera d'eux.

* * *

Suivant le vice président du C. N. R., qui a voyagé en Russie, la révolution s'est produite parce que le peuple était à la veille de mourir de faim. On ne voit pas tout de même le changement que cela a pu faire.

* * *

Lloyd George dit maintenant: "Nous triompherons, mais tout juste". C'est plus sensé, et il eût pu ajouter que sans les Français ce serait impossible.

* * *

Ce serait une erreur de croire que l'Allemagne se corrigerait spontanément en devenant démocratique" dit M. Maurice Barrès qui en connaît probablement aussi long que le président Wilson sur ce sujet.

* * *

M. Emile J. Hébert, chef du service des voyageurs de la ligne du C. P. R. n'a pas craint de s'affirmer devant ses confrères: "Je suis canadien français de vieille souche, dit-il; je vis des aspirations des Canadiens français. Je puis vous assurer que si jamais il arrive quelque chose qui soit de nature à blesser les sentiments de ceux de ma race je serai debout pour revendiquer leurs droits".

* * *

Les tribunaux d'exemptions seront complétés vers le 25 septembre. La plupart des nominations dans la province de Québec sont déjà faites, mais il n'y a encore rien d'organisé dans l'Ouest.

* * *

M. Tancrède Marcil, l'un des anticonscriptionnistes les plus en vue de Montréal, a été assailli par un soldat et un civil et laissé pour mort au pied de la Montagne. Il a été transporté à l'hôpital, sérieusement blessé à la tête.

* * *

Sur la côte de l'océan Pacifique, aux stations canadiennes, de la Colombie jusqu'au 8 septembre, on a pris 357 baleines, et 180 à la station de Bap City dans l'état de Washington.

* * *

Echantillon des titres perfides que publie de ce temps-ci l'Orange Sentinel: "Seize cents fusils Ross et des milliers de cartouches sont trouvés cachés à Montréal.—Le silence des Evêques et l'apathie des autorités provinciales sont un encouragement aux émeutiers et aux dynamitards.—Un enquêteur indépendant dit que l'Eglise catholique romaine est derrière (is behind) la rébellion."

* * *

Dans une entrevue accordée à un journaliste de Montréal, Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la province de Québec, annonce qu'une session de la Législature sera tenue avant Noël. Il déclare qu'il fera respecter le pacte fédéral. Il ajoute que le gouvernement d'Ottawa, d'après lui agit "à la mexicaine".

* * *

Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, remplace Mgr Dauth comme vice-recteur de l'Université Laval, à Montréal.

* * *

La rentrée des classes à l'Université de Saskatoon a eu lieu mardi.

* * *

La Nouvelle-Galle du Sud a déjà souscrit dix-huit millions de francs au profit des victimes de la guerre en Belgique.

* * *

La fille du général de Castelnau s'est mariée récemment à un lieutenant d'infanterie, M. Urbain de la Croix.

Le Souverain Pontife avait envoyé sa bénédiction aux nouveaux époux en y joignant ses vœux et un mot d'admiration pour les services rendus à la France par le général de Castelnau.

* * *

Dans une conférence à Port-Arthur, Ont., le R. P. Drummond, Jésuite, du Collège d'Edmonton, soutient que le Pape a été mal compris, au sujet de ses récentes propositions pour la paix. Le conférencier est aussi d'avis que le Président Wilson se méprend à l'égard de l'état des esprits en Allemagne.

* * *

D'après un recensement récent la population de Québec est de 103,246 dont 90,650 canadiens français et 12,596 anglais. Répartie par dénominations religieuses, la population comprend 96,976 catholiques et 6,270 protestants.

* * *

Les marchands de vieux fer feront de bonnes affaires après la guerre, en Allemagne.

En effet, on apprend que le kaiser a distribué deux millions et quart de croix de fer de la seconde classe, depuis les débuts de la guerre.

* * *

L'un des officiers de marine les plus estimés à Washington est le lieutenant S. M. Labonté, qui a été chargé des opérations de recrutement à la Nouvelle-Orléans où il a admirablement réussi. Le gouvernement américain vient de lui adresser de chaleureuses félicitations.

* * *

Le nouveau timbre-poste à trois sous émis pour l'anniversaire de la Confédération vient de paraître. On se demandait s'il serait bilingue. Ne craignez rien: tout en anglais, autrement vous savez bien, les Orangistes n'auraient pas été contents!

* * *

M. J. C. Kerr, maire de Chatham, le premier candidat "win the war" de l'Ontario, annonce qu'il abandonne la partie. L'attitude du gouvernement au sujet de l'achat du C. N. R. et de la loi électorale de guerre l'a complètement dégoûté.

* * *

On sait jusqu'à quel point M. Turriff, député libéral d'Assiniboia et beau-frère de Clifford Sifton, s'est montré depuis quelque temps un fervent de la politique de M. Borden. Cependant le coup de la loi des élections lui a paru dépasser la mesure et il a voté contre. Encore un que la politique du "win the war" a désappointé!

* * *

Les frères Mayo, les célèbres médecins de Rochester, viennent de faire le don de leur établissement, qui est évalué à plus d'un million et demi et représente toute leur fortune, à l'Université du Minnesota.

Conspiration et provocation

L'affaire des dynamitards de Cartierville, avec toutes les circonstances étranges qu'elle révèle, apparait à beaucoup d'observateurs comme un vaste complot ourdi contre la province de Québec dans le but de soulever contre elle le reste du pays.

"Si l'on étudie minutieusement tous les faits, écrit à ce sujet le *Franc-Parleur*, on peut presque à coup sûr supposer que cette affaire fait partie d'une machination diabolique compliquée pour mettre la province de Québec en ébullition, pour couvrir les malversations et les iniquités de notre gouvernement.

Les maitres chevaliers qui dirigent notre politique sont capables de tout faire pour donner le change et faire oublier leurs dépravations. Ils ont un cynisme infernal et ne reculent devant rien. Aucun crime ne leur répugne, et pour arriver à leurs fins et conserver le pouvoir, pour mettre le pays en coupe règlée, ils n'hésiteraient pas à déchainer la guerre civile et tous les crimes qu'elle entraine.

Le crime de Lalumière, ses complices qu'il a dénoncés, le dossier judiciaire de la plupart de ceux qui ont participé à cette affaire sont des indices qui nous mettent sur la piste du complot ourdi contre nous. En effet, quelques-uns des complices de Lalumière sont des notoires repris de justice qui ont été graciés, avant de purger complètement leur sentence. Bien que ces repris de justice fussent considérés comme des êtres dangereux, le ministère de la justice n'a pas hésité à leur donner leur liberté.

N'y a-t-il pas là une coïncidence accablante ?

Espérons que la lumière se fera sur cette affaire et que nous pourrons retracer tout ce complot jusqu'aux misérabes politiciens qui l'ont diaboliquement agencé".

Manifestations anti-allemandes à Buenos Ayres

A la suite de la divulgation des manœuvres du chargé d'affaires allemand à Buenos Ayres, de violentes manifestations anti-allemandes ont eu lieu. Toutes les maisons de commerce et les restaurants allemands ont été saccagés. La police a dû tirer sur les émeutiers et il y a eu plusieurs victimes.

Le gouvernement a délivré ses passeports au comte Luxburg et a demandé des explications à l'Allemagne.

Un aviateur canadien français qui se distingue

Le capitaine L. E. Boyer, de Toronto, du corps d'aviation royal, vient d'être décoré de la croix militaire. L'exploit qui lui a valu cette distinction est la descente de six avions boches. Il en a abattu trois le même jour.

Les ouvriers et la conscription

C'est un fait connu dans la capitale que sur 60 unions ouvrières qui ont été consultées au sujet de la conscription, quarante ont déjà donné leur opinion. Il n'en reste plus que 26 à entendre. Sur le nombre des délégués, sept cents se sont prononcés en faveur de la conscription et dix-sept sents se sont prononcés contre. Le chiffre, rigoureusement exact de la majorite est de 1,005 voix.

Mort de la reine de Bulgarie

La reine Eléonore, épouse du roi Ferdinand, de Bulgarie, est décédée le 12 septembre au palais royal de Sophia.

Sachons défendre notre religion

L'on ne saurait trop louanger notre clergé canadien du zèle avec lequel il s'efforce d'inculquer au peuple les vérités de notre sainte Religion. Chacun doit se fortifier dans sa foi par une connaissance approfondie des choses religieuses, s'il veut être digne de son étendard, digne de son credo catholique [illegible]

[illegible]

...religion et sa foi catholiques.

"J'étais engagé chez un voisin protestant, dit-il, chez qui travaillaient également quatre adeptes de la religion dite réformée. Chose étrange, ou plutôt tout à fait concordante avec le Protestantisme — car, chez lui, la diversité des croyances égale celle des individus — pas un de ces personnages n'appartenait à la même secte. Le propriétaire se disait méthodiste, un employé professait l'anglicanisme, un autre était anabaptiste, un autre enfin prétendait appartenir à la secte dite des advents.

"Hormis ce dernier, qui est un fervent lecteur de la Bible, tous les autres semblent croupir dans une ignorance crasse des choses religieuses [illegible]

[illegible]

N'est-ce pas un blasphème plus grand encore que de lui attribuer la mutabilité des intelligences créées, en lui faisant dire aujourd'hui ce qu'il niait hier et inspirer aux uns le contraire de ce qu'il dicte aux autres? La vérité est permanente: le temps qui flétrit et change tout, passe en la moindre atteinte; ce qui fut vrai jadis ne saurait être faux aujourd'hui. La vérité est universelle, elle est la même pour tous les hommes, elle ne se plie pas à leurs caprices et elle ne souffre pas d'exceptions. Jugez maintenant par vous-même, lui dis-je, des absurdités auxquelles peut conduire la libre interprétation de la Bible.

"Trouvant ce terrain peu favorable, il engagea à propos de [illegible]

"— Mais, repris-je, vous ne contesterez pas que l'Eglise [illegible]

[illegible]

... et l'aimer ensuite; quand on a le courage de la défendre contre l'ignorance, l'erreur, la haine ou l'incrédulité, qui l'assaillent de toutes parts.

Arthur SIDELEAU.

Où les Allemands, avant la Guerre, avaient installé une Industrie Métallurgique, les Français les ont remplacés

Le plus puissant haut-fourneau de France a été inauguré le 19 août, à proximité de Caen, en Normandie, sur les emplacements mêmes où les Allemands Thyssen, Krupp, s'étaient eux-mêmes installés avant la Guerre.

Le Ministre de l'Armement, Albert Thomas, a proclamé dans un discours la puissance incontestable du nouveau haut-fourneau qui est supérieur même au plus puissant haut-fourneau d'Allemagne.

M. Albert Thomas, entouré de M. Loucheur, Sous-Secrétaire d'Etat, et de nombreuses personnalités politiques et industrielles, a rendu hommage à l'audace froide et énergique de M. Eugène Schneider du Creusot, qui a été l'âme de la Société Normande de Métallurgie, et de la nouvelle entreprise du Bassin de Caen arrachée aux Allemands.

CURIEUSES REPONSES

Cueillies dans les examens medicaux des nouveaux membres:

"Ma mère mourut dans son enfance".

"Un oncle, mort de cancer, du côté de sa mère".

"Le père se coucha le soir en bonne santé et se réveilla mort le lendemain matin".

"Le candidat ne connaît rien au sujet de la postérité maternelle, excepté qu'ils moururent très jeunes".

"Le candidat ne connaît pas la cause du décès de sa mère, mais il déclare qu'elle était parfaitement guérie de sa dernière maladie".

"Le candidat n'a jamais eu aucune maladie fatale".

"Le père mourut subitement; maladie peu sérieuse".

"Le grand'père mourut d'un coup de feu causé par une flèche."

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

(Suite)

Il fallait s'attendre à ce que le nouveau lycée n'éveillât aucun enthousiasme les premiers temps et il y avait lieu de craindre que les quelques élèves que l'on parviendrait à recueillir tinssent par trop au large dans cette grande maison.

Or, il fallait par tous les moyens conjurer cette sorte de défaite: c'était un point sur lequel le gouvernement avait beaucoup insisté, n'hésitant pas à déclarer que les responsables auraient à justifier du non-succès de l'entreprise, si un échec se produisait.

La Fédération républicaine de l'arrondissement, s'éveillant de la torpeur où l'avait plongée la défaite de son candidat aux dernières élections, avait immédiatement convoqué les délégués de tous les Comités et sous-Comités blocards de la région, et avait, après mûre réflexion, élaboré un programme à la tête duquel figurait une tournée de conférences.

M. Leverby avait naturellement été désigné pour les avant-postes: sa parole facile, l'art qu'il possédait d'empoigner son auditoire, l'indiquaient tout particulièrement. De plus, son grand talent d'assimilation en faisait une sorte de Protée très convaincu: il pouvait avec la même chaleur, le même enthousiasme, incarner des idées différentes, selon que le besoin s'en faisait sentir, réussissant à prouver que toutes étaient la bonne.

Très généreux de sa blague, qui, en somme, ne lui coûtait pas grand'chose, il avait accepté, et, en stratège avisé, marquait les diffé-[illegible]

[illegible]

— C'est bien entendu que vous mettrez votre fils au lycée, lui avait un jour lancé le délégué Trichot, entre deux bouffées de son cigare.

[illegible] M. Leverby avait négligemment haussé les épaules.

L'autre, l'air détaché, le regard au loin, reprit très calme, comme si la chose ne faisait pas l'ombre d'un doute:

— Je comprends que vous vous soyez décidé le contraire eût, à mon avis, produit le plus désastreux effet.

Et comme, abasourdi, M. Leverby n'avait rien répondu.

—Sans cela, avait continué Trichot, il eût été inutile de vous mettre en campagne, vous nous eussiez nui dans la confiance que vous devez vous efforcer d'inspirer pour le nouvel établissement.

—Ah! ça, avait bougonné Leur-[illegible] ... tu ne vas pas faire [illegible], je suppose: [illegible] mal ton [illegible]

[illegible] républicains [illegible]. Comme cela ne [illegible] coûtait rien, ils avaient généreusement donné leur avis, et le pauvre M. Leverby, circonvenu de toutes parts, avait fini par se rendre à toutes les raisons qu'on lui avait fait valoir.

En conséquence, André devait, au mois d'octobre, entrer au lycée de Rieuse en qualité de pensionnaire.

Chaumet en avait été pour sa colère, Clémence pour ses redites, et "Bonne Amie", le cœur gros, s'était mise à préparer le petit trousseau.

Il ne s'agirait plus maintenant pour André de nouer impunément ses lacets ni de courir à travers la chambre. Plus d'histoires, plus de chansons: André ne s'endormirait plus la main dans celle de "Bonne Amie", couvé par le regard de ses beaux yeux.

Tout cela allait tomber avec "tite mère" dans un passé très doux, que peu à peu la brume des années envelopperait.

"Bonne Amie" avait l'amère impression de cela, elle redoublait de sollicitude à l'égard d'André, voulant, eût-on dit, qu'il emportât quelque chose de son âme dans ce grand désert moral qu'il allait traverser.

"Je te conduirai aussi loin que je pourrai t'accompagner", avait-elle promis à André, quand celui-ci, pour rejoindre sa "tite mère", lui demandait le chemin du paradis.

Elle n'avait parcouru avec lui qu'une bien courte étape, et le moment était venu de l'abandonner!...

La petite main lui échappait!

Non plus par une de ces jolies feintes qui faisaient le plaisir de l'enfant quand "Bonne Amie" le poursuivait; elle glissait, glissait, maintenant, la petite main, et jamais plus la douce main de "Bonne Amie" ne pourrait l'étreindre comme par le passé!

XXI

Cette idée du lycée n'était pas cependant sans causer un réel émoi à M. Leverby.

Comme l'avait bien dit Chaumet, sa vie privée allait du jour au lendemain se trouver perturbée. Pour rien au monde il n'en eût convenu, moins encore avec Chaumet qu'avec tout autre et il se raidissait dans un stoïcisme de surface dont il souffrait.

Les cinq ou six bonnes années de vie de famille sur lesquelles André eût été en droit de compter, il les lui retranchait avec la cruauté implacable d'un destin malfaisant, et le regard confiant de l'enfant, son joli rire abandonné, ce titre de "petit père" qu'il lui donnait en caresse, faisaient l'effet d'un remords à l'âme de M. Leverby.

Pauvre petit André! il allait très probablement voir maintenant les yeux gris et les lunettes qu'il redoutait tant autrefois: il entendrait de grosses voix, on le laisserait peut-être tout seul dans le noir, et quand il aurait du chagrin, il devrait pleurer tout bas, à petits coups, comme pleurent les orphelins, car il n'y aurait plus ni "tite mère", ni "Bonne Amie" pour le consoler.

Il n'y aurait plus même le bougon familier de la vieille Clémence pour secouer amicalement ses tristesses.

Toutes ces pensées ennuyaient passablement M. Leverby, et il en était une autre qu'il osait à peine s'avouer et qui ne leur cédait en rien.

André parti, la présence de Mlle Brunnel n'aurait assurément plus sa raison d'être, et M. Leverby se rendait compte du vide que son départ causerait.

Le sujet n'avait pas encore été abordé; M. Leverby redoutait lui-même que, la moindre chose y faisant allusion, la question se trouvât soudain tranchée: or, elle ne pouvait être tranchée que d'une seule façon.

Mlle Brunnel ayant été engagée pour être l'institutrice d'André, il était évident qu'une fois l'enfant au lycée, sa place n'était plus chez M. Leverby.

(A Suivre)

Pour les Cultivateurs

Le blé de 1917 à $2.21

Le Bureau des contrôleurs de grain du Canada a fixé les prix du blé de la récolte de 1917. Ils sont les mêmes que ceux déjà fixés aux Etats-Unis et s'entendent le blé rendu aux élévateurs à Fort William et Port Arthur.

No. 1 Manitoba Nord	$2.21
No. 2 Manitoba Nord	$2.18
No. 3 Manitoba Nord	$2.15
No. 1 Alberta rouge d'hiver	$2.21
No. 2 Alberta rouge d'hiver	$2.18
No. 3 Alberta rouge d'hiver	$2.15

Troupeau de 100 poules

Pourquoi pas un troupeau de cent poules sur chaque ferme? Quelques-uns pourraient sûrement en garder davantage; pour d'autres ce serait peut-être trop. Tout de même, la moyenne ne devrait guère s'éloigner de ce nombre.

Puisque chaque poule bien traitée réalise assez souvent ses trois piastres de recettes annuelles, cent pondeuses rapporteraient à ce compte leurs trois cent piastres. En diminuant de moitié, ne serait-ce pas encore très encourageant?

Garder cent poules, c'est s'assurer des revenus appréciables; c'est par le fait même se persuader qu'elles méritent des soins spéciaux. Il n'en saurait être ainsi dans le cas où l'on n'aurait que quelques poules, même lorsque celles-ci accompliraient merveilleusement leur devoir, on n'y prêterait guère de fascination et on continuerait à les négliger. En un mot, on ne se dérange pas pour une trentaine de piastres, qui, d'ailleurs se perdent ou tombent inaperçues dans le surplus de l'année.

Puis, pour cinquante poules ou moins, on n'aurait qu'un poulailler sans division: donc pas de chance possible de sélectionner. Tandis que pour cent poules on possède deux compartiments: dans l'un on enferme la plus belle moitié du troupeau, celle dont on élève; de même que plus tard on y établira les quartiers des favorites choisies pour survivre à la première année. Cela pendant que, dans le second compartiment, les poussins grandissant remplaceront les poules envoyées à l'abattoir.

Et ce n'est pas tout. Est-il plus difficile de soigner cent poules que vingt-cinq de cueillir cinquante œufs que dix? Une fois rendu au poulailler,—ce qui est la tâche la plus ardue,—on exécute aussi volontiers un peu plus d'ouvrage qu'un peu moins, nouveau motif d'opter pour cent poules hivernantes.

Il n'est pas permis en outre de savoir moins sa profession de régisseur pour vingt que pour cent poules. Si l'on s'avoue incapable de faire payer suffisamment cent poules, on l'est autant pour vingt.

Enfin, pour renouveler un troupeau de cent poules par moitié chaque année, il ne faut pas un élevage de plus de 125 poussins chaque printemps; ceci peut être aisément le résultat d'une quinzaine de couvées naturelles et de sept ou huit éleveuses. Rien alors d'exorbitant. Nous ne parlons pas des incubateurs pour un cultivateur, les machines n'existent avec avantage que pour les spéculateurs en aviculture.

Pour utiliser la paille de blé

On brûle annuellement de grandes quantité de paille dans les prairies de l'Ouest, parce qu'après les battages d'automne, ces meules encombrent les champs et n'ont jusqu'à présent été d'aucune utilité aux fermiers. Auraient-ils d'ailleurs pu disposer de ces déchets de leurs récoltes qu'ils ne s'en seraient guère donner la peine, pour le prix qu'ils auraient pu en obtenir, eux qui réalisaient parfois le prix de leurs fermes avec la vente d'une seule récolte. On cherche cependant aujourd'hui à tirer profit de la paille de blé et M. A. D. Little et ses assistants, qui s'occupent d'étudier les ressources du Canada pour en promouvoir le développement, sont à chercher les moyens d'utiliser ces milliers de tonnes de paille, qui jusqu'à présent n'ont servi qu'à illuminer les vastes prairies par les nuits d'automne. Cette paille peut par exemple servir à la fabrication du papier et M. Little est actuellement à faire des expériences qui prouveront toute la valeur de ce produit. M. Little qui est encore à étudier l'application de certains minéraux canadiens aux industries du pays, travaille de concert avec les autorités du Pacifique Canadien, spécialement Lord Shaughnessy, pour activer notre développement industriel. Il est convaincu de l'immensité des ressources du Dominion et il veut s'assurer jusqu'à quel point nous pouvons nous subvenir en matières premières pour alimenter notre vie industrielle.

Militarisme

Ceci est une histoire de cochons que nous raconte un journal américain:

"Dans un village du Massachusets un certain Newman possède une populeuse porcherie. Ayant remarqué que quelques-uns de ses pensionnaires étaient particulièrement alertes, l'idée lui vint de les dresser. Comme tout à présent est à la guerre, il crut bon de leur apprendre à défiler militairement. Chaque matin, un peloton de 32 cochons faisait une petite marche militaire autour de la porcherie et terminait l'exercice par un grand défilé à travers le "camp d'instruction". Un beau matin Newman ne rassembla pas ses "troupes" à l'heure coutumière pour l'exercice matinal. Les 32 cochons ne s'émurent pas de ce manquement à l'appel. Ils se réunirent et défilèrent comme si le sergent était là montrant en cela une supériorité évidente sur les guerriers bipèdes".

Le militarisme des cochons: Voilà assurément quelque chose qui a échappé à l'attention du kaiser. Voilà une bonne ressource pour la "kultur".

Construction de réfrigérateurs

Beaucoup de gens, et principalement les cultivateurs, marchands de campagne, laitiers, hôteliers, propriétaires de maisons de campagne désirent se construire des glacières et des petits réfrigérateurs et demandent des renseignements. Un bulletin vient de paraître qui est destiné à les satisfaire: c'est le bulletin No. 19 de la division de l'Industrie laitière et de la Réfrigération, Ministère Fédéral de l'agriculture. Cette brochure intitulée "Petits réfrigérateurs et laiteries" et écrite par M. J. A. Ruddick, commissaire de l'industrie laitière et M. Jos. Burgess, inspecteur de réfrigérateurs, est un manuel complet sur la construction de réfrigérateurs relativement simples et peu coûteux. On y trouve des plans très détaillés et une liste des matériaux nécessaires pour la construction des glacières et des chambres froides, et une série de dessins préparée par la division de l'architecte en chef du Ministère des Travaux publics. On peut se procurer ce bulletin en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère Fédéral de l'agriculture, Ottawa. On peut également avoir les mêmes dessins sur tracé bleu, sur une échelle de 2 pieds par pouce en s'adressant au commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ottawa. Le bulletin contient cinq plans différents, des devis complets pour chacun d'eux et une note sur les quantités de glace qui peuvent être emmagasinées. On éviterait beaucoup de pertes et de gaspillage en mettant à profit les enseignements de cette publication; on y gagnerait assurément au point de vue financier et on pourrait vivre d'une façon beaucoup plus saine et plus confortable.

Histoire pour les mères

C'était un blond chérubin de douze ans, dans son grand œil bleu, son âme se lisait tout entière, et cette âme était pure et limpide comme un matin de printemps.

Au mois de mai précédent, il avait fait sa première communion avec une piété ravissante. Encore quelques mois de classe, et l'heure de l'entrée en apprentissage allait sonner. Aussi, bien des fois, le soir, lorsqu'il reposait déjà dans son petit lit, son père et sa mère, ouvriers honnêtes, mais peu fortunés, disaient tout bas: "Il est intelligent le petit, qu'en feronsnous?

Qu'en ferons-nous? Un jour, cette question reçut une réponse.

Un des prêtres de la paroisse vint sonner à la porte du modeste logis de l'enfant. C'était lui qui l'avait préparé à sa première communion et qui, à ce titre, avait reçu les premières confidences de son âme candide.

"Si vous voulez, dit-il à la mère, je me charge de votre enfant: il est pieux, intelligent: pourquoi ne pas essayer d'en faire un prêtre? Lui-même le désire et me l'a demandé bien des fois déjà".

Il est, grâce au ciel, encore bien des campagnes où, lorsque Dieu demande à une famille l'un de ses enfants pour son service, les parents ont assez de sens chrétien pour se réjouir de l'honneur qui leur est fait, pour donner généreusement à Dieu l'enfant qu'il leur demande. Mais dans les grandes villes la chose est plus rare, et l'appel de Dieu a beau se faire entendre, il n'est pas compris et reste sans réponse.

Ce fut, hélas! ce qui arriva pour l'enfant dont nous racontons l'histoire.

Sa mère,—une chrétienne pourtant, mais aveuglée par une tendresse trop humaine—ne put se résoudre à se séparer de son enfant, et quelques semaines plus tard, il entrait dans un atelier impie.

Six ans après...

Un prêtre attend dans l'antichambre du directeur de la prison.

C'est la troisième fois qu'il revient.

Deux fois déjà il a demandé vainement à voir un prisonnier au secret depuis plusieurs jours. Cette fois, il est pourvu d'une lettre de recommandation, obtenue en haut lieu.

"Monsieur l'abbé, lui est-il répondu, voici un laissez-passer mais 5 minutes seulement, derrière les grilles, et en présence de deux gardiens"; et, après avoir traversé une enfilade de corridors, passé je ne sais combien de portes, croisé au moins vingt gardiens armés jusqu'aux dents, il arrive au prisonnier qu'il a demandé.

Un jeune homme de dix-huit ans environ est assis là, sur un escabeau. Il a été arrêté après un crime horrible. Afin de voler quelques francs, il a "saigné" une pauvre vieille qui ne lui avait fait que du bien.

Les cheveux blonds, les yeux bleus, il a dans le regard quelque chose de froid et de dur comme de l'acier.

"Mon enfant, me reconnaissez-vous?" dit l'abbé: et dans ces mots, sans qu'il y ait pensé d'avance, son âme de prêtre crie tout ce qu'elle a eu d'amour, d'espérances, de sollicitudes, d'angoisses, de prières, puis de désillusions et de regrets navrants à cause de celui qui est là sur cet escabeau, le visage impassible, répondant à peine quelques paroles banales, bientôt interrompues par ces mots d'un des gardiens "Monsieur l'abbé, le temps de la visite est écoulé..."

Le surlendemain, le jeune assassin comparaissait devant la cour d'assises. Les débats furent longs et passionnés. Seules, la jeunesse de l'accusé et l'honorabilité de sa famille purent être relevées comme circonstances atténuantes.

Les jurés furent cléments.

Il ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité.

Et tandis que les gardes municipaux ramenaient le prisonnier dans sa cellule, une femme du peuple, blanchie avant l'âge, brisée d'émotions, levait vers le grand Christ du prétoire ses yeux qui ne pouvaient plus pleurer, et disait tout bas: "Mon Dieu vous vous êtes vengé justement. je n'avais pas le droit de vous refuser mon enfant".

Un manifeste orangiste

Le comité de législation de l'ordre d'Orange vient de publier un important manifeste qui fait connaître le programme de l'ordre en vue des prochaines élections.

Le manifeste commence par regretter une élection à l'heure actuelle et en rejette la responsabilité sur les anticonscriptionnistes qui ont fait alliance avec les étrangers ennemis. Il engage tous les Orangistes à ne voter que pour les députés qui ont soutenu la loi du service militaire, la prolongation du parlement actuel, la loi donnant le droit de vote aux soldats, la loi électorale du temps de guerre. Dans toutes les autres divisions électorales, on ne devra appuyer que le candidat qui prendra l'engagement de faire observer la loi du service militaire telle que passée par le Parlement. "Tout candidat qui refuse de prendre cet engagement ne mérite pas les suffrages des citoyens loyaux".

Les Orangistes doivent continuer à presser le gouvernement d'obliger les hommes bons pour le service des nations alliées à s'enrôler dans les armées d'outre-mer pour être transférés dans leurs armées respectives, où ils auraient eu à servir s'ils n'avaient pas quitté leur pays natal. Si ceci n'est pas praticable, d'autres mesures doivent être prises pour atteindre le même but.

Le manifeste demande encore au gouvernement canadien de se procurer de temps en temps du gouvernement britannique une liste des hommes et des femmes de Grande-Bretagne et d'Irlande qui par leurs paroles, leurs écrits ou autres actes, ont suscité des obstacles ou essayé de susciter des obstacles au gouvernement britannique dans la conduite de la guerre et que toutes ces personnes soient exclues du pays comme indésirables.

"Nous demandons une fois de plus avec insistance au gouvernement, premièrement, que toute immigration des pays ennemis au Canada soit interdite, sauf aux conditions que peut régler le traité de paix, à la fin de la guerre.

"Deuxièmement, nous demandons que les personnes nées en pays ennemis et leurs enfants ne puissent entrer au Canada en passant par les pays neutres ou amis.

"Troisièmement, nous insistons fortement pour que la naturalisation soit refusée à toutes les personnes des pays ennemis, habitants actuels ou futurs du Canada, jusqu'à ce qu'elles puissent lire et écrire la langue anglaise et jusqu'à ce que leur loyauté au Dominion soit au-dessus de tout doute."

LES MARCHES

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Porcs	$13.00
Pesants	$14.00
Légers	$11.00 à $15.00
Verrats	$8.00 à $9.00
BOUVILLONS—	
De choix pour boucherie	$7.50 à $8.00
Passables	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$6.25 à $6.75
TAURES—	
De choix pour boucherie	$7.50 à $8.00
De choix pour élevage	$6.25 à $6.50
Passables	$6.00 à $6.25
VACHES—	
De choix, pour boucherie	$7.00 à $7.25
Ordinaires	$5.00 à $5.50
Conserve	$1.25 à $4.50
Laitières	$60.00 à $90.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$6.50 à $7.00
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$5.00 à $5.50
TAUREAUX—	
De choix	$6.00 à $6.25
Bons	$5.75 à $6.00
Ordinaires	$5.00 à $5.50
BOEUFS—	
De choix	$7.25 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$4.75 à $5.25
Conserve	$1.00 à $4.50
VEAUX—	
De choix, légers	$8.00 à $8.50
Pesants	$7.00 à $7.50
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$11.00 à $12.00
Brebis de choix	$8.00 à $8.50

D. COUGHLIN & CO.

Le marché aux grains

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.205
No. 2 nord	.200
No. 3 nord	.195
No. 4 nord	.178
AVOINE	.60 à 65c
FOIN la tonne	$6.00 à $8.00
POMMES de terre le minot	0.75 à $1.00
BEURRE, la livre	0.35
OEUFS, la douzaine	0.45
BOEUF, la livre	0.12½
PORC, la livre	0.17
MOUTON, la livre	0.21

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	.221
No. 2 nord	.218
No. 3 nord	.215
No. 4 nord	.210
AVOINE—	
No. C. W.	.66⅝
No. 3 C. W.	.63⅞
No. 1 fourrage	.63⅞
[illegible]	[illegible]
ORGE—	
No. 3	.120
No. 4	.116
Fourrage	.112
LIN—	
No. 1 W. C.	.321¾
No. 2 N. W. C.	.313¾

PRINCE-ALBERT

Nibisniuk est toujours au large

Bill Nibisniuk, le prisonnier qui s'est évadé du pénitencier, est encore en liberté et jusqu'à présent il a été impossible de trouver nulle part la plus petite trace de son passage. On a cru un moment que son arrestation n'était plus qu'une question de temps. Un homme dont le signalement répondait au sien avait été vu au sud de Kinistino, se sauvant sur un cheval volé qu'il avait échangé quelque part pour un autre trois. Les policiers, aidés des fermiers de la région, ont battu les bois et ont découvert l'homme en question, mais ce n'était pas Nibisniuk. C'était un pauvre fou qui a perdu complètement la mémoire et ignore totalement où il se trouve dans le pays. On l'a amené à Prince-Albert, où il est tenu en observation.

On continue activement de rechercher le forçat évadé, mais cette piste est évidemment fausse et les chances de le capturer sont de plus en plus faibles, car depuis huit jours qu'il est au large, il a eu le temps de se mettre en sûreté.

Encore une évasion

[illegible]

Wilson est fou

[illegible]

[illegible] ...le plus grand éloge des terres à l'Est [illegible]

[illegible] — M. et Mme Pelletier, [illegible] parrain et marraine, M. et Mme Martin.

M. et Mme [illegible] de Goshen, [illegible] parrain et marraine, M. et Mme [illegible] Hébert.

M. et Mme A. Frémont, d'Alingly, [illegible] Alphonse-Joseph-Donatien; parrain et marraine, M. Donatien Frémont et Mlle Joséphine Prince.

Chez les ouvriers

Le Congrès du Travail a tenu à Ottawa sa 32e convention annuelle. Sir Robert Borden et M. Crothers y ont pris la parole. Le premier ministre a félicité les ouvriers du Canada pour la magnifique réponse qu'ils ont donnée à l'appel aux armes. Il s'est déclaré une forte opposition lorsqu'il a été question de différents sujets intéressant les soldats. Un délégué de Montréal a déclaré que quand un ouvrier endosse l'uniforme il abandonne la cause du travail organisé.

Le pont de Québec

C'est samedi dernier que devaient commencer les travaux de mise en place de la travée centrale du pont de Québec, mais le temps n'étant pas favorable, l'opération a été remise à lundi. Tous les ouvriers qui y prennent part ont assisté, le matin, à une messe spéciale célébrée à l'église de Sillery. Mardi à 1 h. 30 de l'après-midi, la travée était montée à 52 pieds de haut et elle doit s'élever à 150 pieds au-dessus de l'eau. Tout s'est très bien passé jusqu'à présent et l'on espère que la gigantesque entreprise va enfin pouvoir être couronnée.

Hommage à La Fontaine

Le 13 septembre a eu lieu au Monument national, à Montréal, une grande séance pour célébrer le 75e anniversaire du geste de La-Fontaine, protestant contre la clause de l'Acte d'Union qui proscrivait la langue française. Les orateurs ont été l'abbé Groulx, Henri Bourassa, et le Dr Gauvreau, directeur de la Ligue des droits du français, sous les auspices de laquelle avait lieu la réunion.

Accusé de sédition

Un agent d'assurance canadien français, M. Adélic Cardin, de Winnipeg, a été arrêté par la police provinciale, à Saskatoon, et a comparu devant le magistrat de police Noble pour répondre à l'accusation d'avoir tenu des propos séditieux en faisant des menaces à l'adresse de sa Majesté George V et en disant que l'Allemagne serait victorieuse. Le procès a été remis à cette semaine.

300 aviateurs américains font leur entraînement dans les camps d'aviation Canadiens

Plus de 800 membres du United States Flying Corps sont à l'entraînement avec les aviateurs canadiens au Canada. Parmi eux se trouvent plusieurs gradués de Princeton, Harvard et Yale. 200 suivent des cours de pilote. Ce sont tous des fils de famille, des financiers et des industriels et ils adorent leur nouvelle carrière. Le gouvernement anglais a permis aux Américains de s'entraîner au Canada.

Un deuxième évêque acadien

Le R. P. Patrice Chiasson, de la Congrégation des Eudistes, vient d'être nommé Vicaire apostolique du Golfe St Laurent, comme successeur de Mgr Blanche, décédé le 20 juillet 1916.

Mgr Chiasson est acadien et sera le deuxième évêque de sa nationalité. Il est né au Cap Breton et fit ses humanités au Collège de Church Point, Nouvelle-Ecosse. Il occupe depuis neuf années la charge de supérieur de ce même collège.

La volte-face de Clifford Sifton

A une convention libérale tenue récemment à Chatham, le Dr Neely, député fédéral de Humboldt, a annoncé que Clifford Sifton avait fait une volte-face complète sur la question de la conscription.

"Un jour, a-t-il dit, au commencement de juin, je rencontrai Sir Clifford dans une rue d'Ottawa et il m'invita à l'aller voir à son bureau parce que plusieurs libéraux allaient faire de l'opposition à leur chef sur la question de la conscription. Il me parla pendant près d'une heure, me conseillant de ne pas agir dans ce sens. Sa dernière suggestion fut que j'allasse voir "les amis" pour les dissuader de voter contre Laurier.

"Docteur, m'a-t-il dit, mes fils sont dans les tranchées. Ils sont allés au front comme les autres. Mais laissez-moi vous dire ceci. Alors que nous avons besoin d'hommes, là-bas, cette loi de Borden est la pire chose qui puisse arriver au pays actuellement. Nous avons mis 50 ans à édifier un Canada uni; cette loi va tout détruire.

"Il faudrait toutes les troupes que nous avons actuellement au Canada pour aider à l'application d'une telle loi dans Québec. Si c'est des résultats pratiques que vous voulez, vous obtiendrez plus de recrues avec Sir Wilfrid comme chef, dans Québec, car avec Borden ça ne marchera pas. Borden s'est aliéné le peuple de cette province et il n'aura pas confiance en lui.

Le docteur Neely ajouta que le député fédéral W. Charlton, de Norfolk, et William Power, de Québec, auraient entendu sir Clifford exprimer le même sentiment. Alors pourquoi a-t-il fait volte-face ?

La république du Canada ?...

M. John S. Ewart, le célèbre avocat anglo-canadien, publie à Toronto, sous le titre *Imperial Projects and the Republic of Canada*, un livre qui produira certainement dans tout le pays une très grande sensation. Ce livre constitue le No. 21 des *Kingdom Papers*, dont l'auteur avait suspendu la publication pendant la guerre.

L'auteur dit qu'il avait voulu suspendre, pendant la guerre, les débats d'ordre constitutionnel, mais que les impérialistes profitent de la guerre précisément pour avancer leurs projets et que le silence n'est plus possible.

"Garder plus longtemps le silence, écrit-il, serait, de ma part, un crime contre le Canada. Je reconnais que, jusqu'ici, les projets des impérialistes ont réussi; qu'ils ont très clairement démontré qu'il est impraticable pour nous d'occuper la situation de *royaume-frère* (*Sister-Kingdom*; c'était son ancien rêve) et que, maintenant, notre seul choix est entre une subordination plus profonde et la séparation complète. En de telles circonstances, nous ne pouvons hésiter à répondre que nous choisissons une vie nationale qui ne soit respectable comme république du Canada".

M. Ewart déclare donc, par sa fameuse campagne impérialiste, lord Milner aura été le père du fondateur de la République du Canada.

Le fanatisme de Toronto

Du *Casket*, d'Antigonish:

"Les fanatiques de Toronto sont à plaindre pour leur ignorance; mais quant à la haine nous les en tenons responsables; ce qui leur reste de christianisme devrait leur faire comprendre qu'ils ne doivent pas haïr. Mais ils haïssent et s'en font gloire. Toronto peut surpasser "l'hymne de haine" allemande la plus forte qui ait été écrite ou imaginée. L'une des principales occupations des journalistes de Toronto est d'outrager (*[illegible]*) l'Eglise catholique. Toronto est le meilleur entrepôt frigorifique d'ignorance au monde. Toronto déteste l'Eglise [illegible] et jette à l'égoût le [illegible] nouveaux-nés. Toronto est le Belfast d'il y a un siècle. Toronto peut nous donner des raisons également fortes pour prouver que la Bible n'est pas un livre inspiré ou que l'Eglise catholique est l'Antéchrist, ayant supprimé la Bible jusqu'au jour où Luther la retrouva et la donna au monde. Toronto peut vous fournir des doutes savants sur l'existence de Dieu mais n'a aucun doute sur l'identité de la Femme en rouge. Toronto peut vous prêcher la loyauté et conjurer l'armée de Carson de combattre le Roi et le Parlement. Toronto peut enseigner l'allemand même aujourd'hui, et dénoncer le français. Toronto est miné par les loges orangistes, et s'apitoie sur l'étroitesse de Québec. Toronto a des douzaines de religions, et manque presque totalement de charité chrétienne. Toronto parle constamment de réformes morales et colporte de sales livres contre les prêtres et les religieuses. Il y a encore d'autres remarques que nous pourrions faire sur Toronto, mais nous voulons pas être trop sévères".

LE CHASSEUR

—X... revient de la chasse et rapporte un lièvre.

—J'en ai eu du mal à l'avoir. Ce qu'il m'a fait faire de chemin!...

Alors, belle-maman, pincée:

—Toutes les *boutiques* étaient donc fermées ?

ENTRES JEUNES CHASSEURS

—Comment tirez-vous ?

—Fort bien.

—Sur quoi aimez-vous mieux tirer ?

—A *vue*... sur mon oncle.

LE PECHEUR A LA LIGNE:

—Pas de chance! encore une *vieille bottine*... et pour comble de déveine... du *même pied* que la première...

La Croisade des Civilisés

D'aucuns ont reproché aux alliés comme une tare ce qui fait justement leur honneur, à savoir l'affirmation qu'ils mènent ensemble la guerre du droit, combattent pour la liberté du monde et sont ligués contre la barbarie. A ces objections, si elles sont sincères, la réponse est facile, car la prétention de l'Entente de mener jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire complète, la guerre juste et défensive qui doit libérer les nations victimes de l'agression et de l'hégémonie pangermaniste [illegible], désormais visible et reconnue. "Nous ne sommes pas des barbares" ont répété à satiété nos ennemis, comme si leur barbarie scientifique et raisonneuse n'était pas traduite dans leurs actes, et proclamée d'avance dans leur théorie. Officiers et professeurs mobilisés à l'envi ont enseigné les méthodes de guerre [illegible] d'horreur a longtemps refusé de croire possibles, et que ni les "socialistes" du kaiser, ni hélas! ses "catholiques" n'ont [illegible], alors qu'aujourd'hui de tout et d'autre, ils adressent des "invitations" à la charité et à la paix. Heureusement, à ces appels de la dernière heure, réclamant des victimes [illegible] de sérénité, l'allocution enfin prononçait son Eminence le Cardinal Mercier, avait donné une réponse [illegible] théologique et [illegible] "l'expression de ces iniquités, dis-[illegible] il en flétrissant une fois de plus la violation des droits, est un droit [illegible] pour ceux qui en ont les moyens, c'est un devoir." La voilà, la formule, [illegible] de la croisade des civilisés, et ce nouveau Pierre l'Ermite qui [illegible] en vertu de la [illegible] envers la patrie et envers les victimes, tous ceux qui prennent le glaive, a le courage de parler sous les verrous, sachant bien que rien n'enchaîne la vérité. Rien de ce que proclame l'admirable allocution aux doyens de l'archevêché de Malines n'est en opposition avec la doctrine que nous avons le devoir de répandre pour la juste défense du droit. Qu'il s'agisse donc de dénoncer les multiples manifestations de cette "*Guerre de Religions*" que signale dans son opuscule portant ce titre, M. Frédéric Masson, ou de la série des adieux prononcés par le même auteur sur la tombe des soldats morts de leurs blessures à l'Hôtel Thiers, hôpital de l'Institut de France, rassemblés en un livre intitulé *Discours à l'Hôpital*, la démonstration apparaît la même. C'est bien la guerre de la civilisation contre le pseudo-scientisme qui, pour opprimer, se réclame ou de la kultur, force d'une race grisée de sa prétendue supériorité, ou, ce qui est plus blasphématoire encore, de cet appel divin, "déformation de la pensée religieuse" que S. E. M. Denys-Cochin a montré à l'oeuvre dans *Le Dieu allemand*, brochure vengeresse où sont opposées aux audaces impériales qui profanent le nom de Dieu les "souvenirs" véritablement "humains" de quelques-uns des héros de la croisade, morts ou vivants, le roi Albert Ier, M. de Mun, le cardinal Ferrata, ami de la France.

Dans *les Françaises et la grande guerre* Mlle Berthem Fonteux, dont le livre, préfacé par M. François Veuillot, décrit les héroïques deuils et les vaillants services de nos femmes de France, a noté avec âme tout un poème "générateur d'enthousiasme et de confiance".

Si la "Croisade" a été vue et montrée ainsi par les plumes laïques, elle est plus instructive encore, exposée par les prêtres qui en ont dégagé les enseignements doctrinaux ou revendiqué la légitimité. Ainsi a fait, dans ses *Sermons et conférences pour la Croisade du XXème siècle*, Mgr Delmont, et, pour répondre aux objections courantes que ne peut ignorer la "propagande française à l'étranger", Monseigneur Baudrillart, président de notre Comité, dans son substantiel opuscule: *La France, les catholiques et la guerre.* Dans ces livres de combat, où la justice n'exclut point la charité, éclatent les vrais motifs de notre Croisade, et les Alliés n'ont à rougir, ni devant les neutres ni devant leurs ennemis, du rôle qui leur est dévolu. Ce sont des professions de foi qui n'ont rien à dissimuler.

Eugène GRISELLE,
Secrétaire du C. C. P. F.

DANS LES BALKANS:

—Les Serbes veulent ouvrir une *fenêtre* sur l'adriatique...

—Et les Bulgares veulent fermer la *Porte* à Constantinople!

C'EST LE CONTRAIRE

Un agent essaye vainement de remettre sur ses jambes un brave ivrogne sur un banc:

—Moi, explique l'homme avec un bon sourire, je *suis le contraire* d'un fusil... C'est quand je suis chargé que je ne peux pas *partir*...

Chez le marchand de meubles, rayon de la literie.

—Je voudrais un sommier très solide, J'ai le sommeil si lourd!